

REVUE

EDITEE PAR L'ASSOCIATION
CULTURELLE ET D'ETUDES
DE JOIGNY

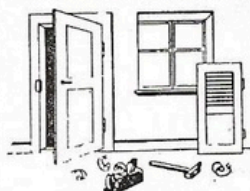
L'ECHO de Joigny



PARQUETS BATIMENTS
VITRIFICATION

Menuiserie DARNIS

Rte de Chamvres - T. 62-23-08



JOIGNY

PERRIER

Installateur
des fermetures
fer et bois

JEAN - LOUIS

Institut de Beauté

PARFUMERIE

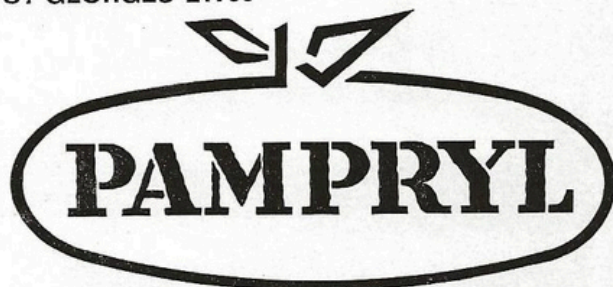
Coiffure Dames-Hommes

3, Quai Général-Leclerc

89300 JOIGNY

Tél. : 62-12-62

JFA NUITS-ST-GEORGES 21700



Route de Chamvres, JOIGNY 89300

AMENAGEZ VOTRE AVENIR

TOUT EN SIMPLIFIANT VOTRE EXISTENCE !

LA CAISSE D'ÉPARGNE DE JOIGNY

FONDÉE EN 1842

EST LA SEULE A POUVOIR VOUS Y AIDER
GRACE A LA GAMME ETENDUE
DE SES FORMULES DE DEPOTS
REMUNERES JUSQU'A 8 %

ET TOTALEMENT EXONERES D'IMPOTS !

CONSULTEZ-LA EN PRIORITE...

...ELLE EST PRESENTE DANS

100 VILLES ET COMMUNES DE L'ANCIEN ARRONDISSEMENT

MODERN' HOTEL

89-JOIGNY

T. 62-16-29

Rôtisserie - Tournebroche

Salles et salons pour congrès
Repas d'affaires



AMEUBLEMENT
DECORATION

Fabricant

Jacques RYON

7, 8, quai LECLERC
Tél. : 62.17.22 JOIGNY

PÂTISSERIE
CONFISERIE
SALON DE THE

TEL. 62-22-28

G. VINCENT

11, Avenue Gambetta

JOIGNY

SPECIALITES

Chardon à la
Poire William
VACHERIN
POMPADOUR



ROUSSEAU

CADEAUX - ART DE LA TABLE

LISTES DE MARIAGE

50, rue Cortel

89 - JOIGNY

Tél. : 62-23-60



BANQUE PARISIENNE
DE CREDIT

(ex-BANQUE SOISSON MAUGEY)

Banque Privée

CREDITS ET PLACEMENTS
sous toutes leurs formes

Agence à JOIGNY
3, rue d'Etape Tél. : 62-03-45

CARRELAGE — FAIENCE
MOSAIQUE — PIERRE
MARBRE



Joseph

ZAK

Rue Debussy
89 — JOIGNY

Location de voitures
sans chauffeur

Tourisme et utilitaire

CONCESSIONNAIRE
RENAULT

Tél. : 62-22-00

JOIGNY

CONFECTION
CHEMISERIE
BONNETERIE

pour Hommes
et Dames

Vêtements
REMY

Tél. : 62-18-73
3, rue G.-CORTEL



QUINCAILLERIE CROUZY et Cie

52, AVENUE GAMBETTA — JOIGNY

Tél. : 62-22-33

FOURNITURES DE BATIMENT — OUTILLAGE — METAUX
SANITAIRE — ROBINETTERIE

CONCESSIONNAIRE ARTHUR MARTIN

CAISSE CRÉDIT AGRICOLE

Avenue Roger-Varrey
JOIGNY

Toutes opérations
de banque, bourse, change,
tous crédits

DEMENAGEMENTS
TRANSPORTS

Rail — Garde-Meubles — Route

ANDRÉ GATEAU

43, Av. Gambette, Joigny - 89

Tél. : 62.17.43

Correspondant S.N.C.F. et D.E.S.

Tout ce qui concerne
le pneu

Sté JEANDOT Fils

Maison fondée en 1924

13, Avenue Robert PETIT

89 - JOIGNY

Tél. : 62-18-84

USINE JACQUES CŒUR



Toute l'alimentation
du bétail

CÉZY - 89

Tél. : 63.10.01

Assurances
Retraites
Crédits

Marcel RENAUD

Rue de Brion
Place Colette

TEL. 62-08-97

89 - JOIGNY

**THOMSON
DUCRETET
ATLANTIC
FRIGECO**

G. PIERROT

DISTRIBUTEUR AGREE

28, rue de l'Etape, JOIGNY

Tél. : 62.17.92

SERVICE APRES VENTE

Historique de l'Harmonie Municipale de Joigny

par J. DRUGÉ



Elle fut fondée en 1865 sous le nom de « Fanfare de la Ville de Joigny » par un groupe d'anciens musiciens militaires. Ceux-ci ne voulaient pas perdre les connaissances musicales acquises au régiment et désiraient goûter les joies que procure la pratique de la musique instrumentale et conserver l'esprit de camaraderie qui naît de ce contact humain.

Cette fanfare ne comptait que des cuivres, pas de saxophones ; les débuts furent difficiles et une première sortie fut possible au bout d'un an. Cette sortie consistait à faire le « tour des moulins » en jouant l'unique pas redoublé qui avait pu être appris : « Le joyeux conscrit ». Les Joviniens en grand nombre suivirent la société et c'est dans un grand enthousiasme que fut saluée la naissance de la Fanfare.

Les directeurs furent MM. Beaujard, Cochard, Davoine, Odinot et Traut. Parmi les musiciens, on y retrouve les noms de vieilles familles joviniennes : Ablon, Barbier, Coquard, Crené, Ractot, Jovignot, Salmon, Thibault. Ce fut l'époque des concours et festivals ; puis en 1879 la fanfare prit le nom de « Lyre Jovinienne ».

C'est en 1912 que Charles Drugé en prit la direction et la transforma en harmonie et devint « l'Harmonie municipale ». Mais la guerre 1914-18 interrompit toute activité et en 1919, le directeur se retrouve avec 16 musiciens. Il fallut faire de jeunes éléments et la société reprit son activité. Charles Drugé la dirigea pendant cinquante deux ans.

Les présidents furent pendant cette période jusqu'à nos jours, MM. Vac-



Avant de devenir l'Harmonie municipale, la Fanfare de Joigny de 1901 était une société formée d'anciens musiciens militaires qui ne voulaient pas perdre la pratique et désiraient conserver l'esprit de camaraderie qui est une tradition des sociétés musicales.

quier maire de Joigny, Ablon et aujourd'hui M. Brun.

Les activités sont nombreuses, outre les concerts qui sont donnés au théâtre municipal avec chanteurs et acteurs amateurs ; ceux donnés sur la promenade du Midi sur un terre-plein appelé « fromage mou » éclairé le soir par des lampes à acétylène, puis plus tard sous le kiosque ; l'Harmonie participe à toutes les fêtes officielles et à de nombreuses sorties extra-muros. Des voyages sont organisés périodiquement pour récompenser les musiciens de leur assiduité, car il faut assister à une répétition une fois par semaine pendant toute l'année. La première fête fédérale après la guerre 1914-18 est organisée à Joigny en 1921, la seconde en 1935.

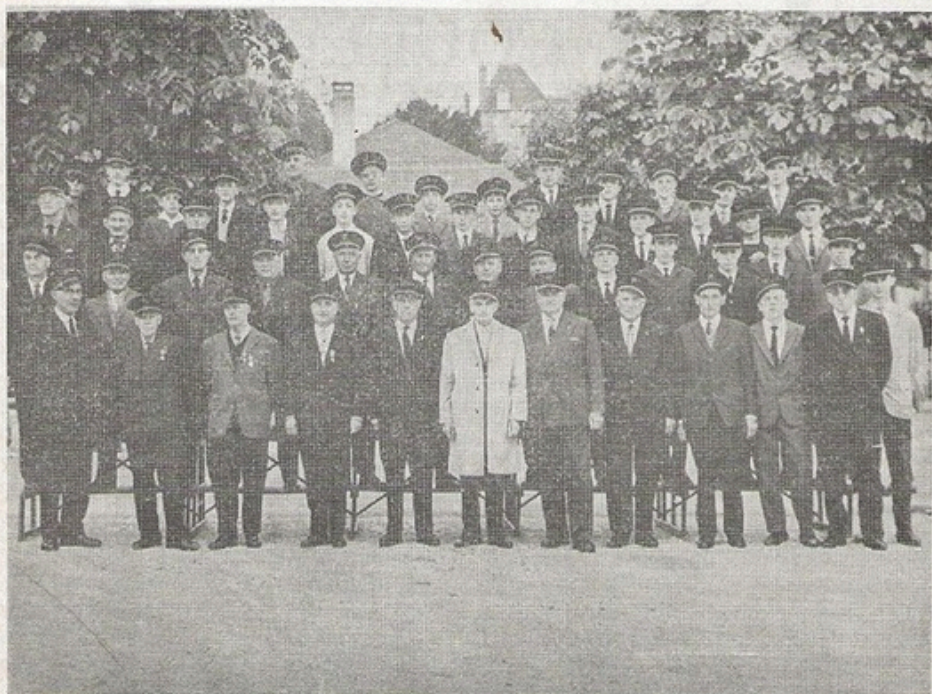
La guerre 1939-45 arrête à nouveau l'activité de la société, qui cependant, avec un effectif réduit participe à de nombreux concerts organisés au profit des prisonniers et victimes de guerre.

Puis l'activité reprend. En 1950 nouvelle fête fédérale, en 1956, cinquantième de la Fédération musicale de l'Yonne et en 1965 centenaire de l'Harmonie. Ce fut une très belle manifestation avec le concours de la Musique des Gardiens de la Paix qui donnaient un concert de haute qualité sous le marché couvert archicomble.

Aujourd'hui l'Harmonie a un effectif de soixante dix musiciens dont beaucoup de jeunes ; elle est en bonne place parmi les sociétés du département. Son école de musique lui fournit une pépinière de jeunes qui assurent la relève. La dernière fête fédérale du 26 juin 1977 est une nouvelle preuve de sa vitalité : une société en bonne santé et jeune malgré ses cent douze ans. Je suis fier de diriger cette phalange où règne non seulement le désir de faire de la bonne musique mais une franche amitié entre ses membres.



L'ALBUM AUX SOUVENIRS : 1949-1965



Le concours de musique du 17 juillet 1881

Relation du « Courrier de Joigny »



(Photo « MAILLOTIN »)

Du haut du ciel, où elle dirige sans doute l'orphéon des séraphins, la douce sainte Cécile a dû tressaillir d'aise en percevant les accords qui s'élevaient dimanche de nos murs.

Dès le matin, des musiciens de toutes couleurs, de toutes catégories, de tous costumes... et de tous sexes, arrivaient par bataillons serrés, bannières déployées, et tout ce monde artiste, jeune et bon enfant jetait joyeusement aux échos de nos carrefours ses sons cuivrés, ses ut de poitrine, ses lazzi, à bouche-que-veux-tu. Joigny, qui depuis trois jours que durait la fête, en était réduit aux 6.137 habitants de son dernier recensement, voyait enfin les étrangers affluer et prenait une physionomie plus animée.

A peine débarquées, les sociétés inscrites pour le concours à vue se rendent aux endroits qui leur sont assignés. Ce concours a lieu à huis clos : mais ma qualité de reporter m'ouvre tout grands ceux du théâtre, où viennent de s'empoigner les orphéonistes. J'arrive à temps pour assister au succès de la chorale-fanfare de Villeneuve-sur-Yonne qui remporte vaillamment un prix en 3^e division, les Amis réunis et les Fils d'Orphée, vieilles phalanges parisiennes habituées au feu, gagnent en divisions supérieure une victoire facile et qu'aucune société

n'a osé leur disputer. A mon grand regret je ne puis suivre dans les autres endroits les instrumentistes. Polyte l'a dit : On ne peut pas être partout. Force m'est donc de borner là mon compte rendu des concours à vue.

A une heure, sur le quai, a lieu le défilé général. Quel vacarme, bon Dieu ! et que la musique ainsi comprise est donc une belle chose ! Une véritable occasion pour les amateurs qui comme le baron de la Vie parisienne, veulent s'en fourrer, fourrer, fourrer jusque-là !

Les sociétés, de ce pas, se rendent aux différents concours d'exécution, qui au théâtre, qui sur la promenade du tribunal, qui au manège couvert, etc. Les moins défavorisées sont celles qu'on a parquées sur le champ de manœuvres. Si les malheureux sociétés avaient seulement la liberté du caleçon de bain ! n'ayant pas, ainsi que je l'ai dit plus haut le don d'ubiquité, je me suis installé près de ces derniers, et, ma foi, je puis dire que j'ai eu le nez creux, car c'était le bon endroit et j'y ai savouré de délicieux morceaux. Il y avait là tout le dessus du panier ; la fanfare d'Appoigny que dirige avec tant d'autorité le brave Tollard ; celle de Dornecy ; l'harmonie de Sens ; puis celle de la maison Godchau avec ses 48 artistes, juste le

AU LION D'OR



Propriétaire :
R. de BEAUCHAMP

Bar - Hôtel - Restaurant

Rue Roger Varrey

JOIGNY

Tél. : 62.17.00

Sa cuisine bourgeoise

Ses spécialités. Sa cave

Ses prix étudiés

On prend des pensionnaires

CHAUSSURES DELAVOIX

3, Avenue GAMBETTA



JOIGNY

Tél. :

62.00.47

MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE - PAPETERIE - DISQUES

20, rue Gabriel-Cortel

Tél. : 62-21-51

JOIGNY

GASTEAU

CHARBONS - MAZOUT

FERS

10, Avenue Gambetta

Tél. : 62.01.51 - Joigny

S. R. C. M.

Société de recherches et de
Constructions mécaniques

Siège social : 31, rue du Mans

92 - COURBEVOIE

Usines et Services Techniques à
JOIGNY - 89

Mécanique — Tôlerie — Chaudronnerie
industrielle — Appareils et installations
de traitement des eaux — Travaux bois
et inox

André et Mireille
GERMINEAU

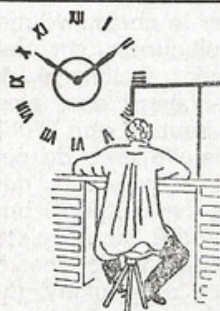
COIFFURE DAMES

Biosthéticien - Postiches
MODES

33, rue Gabriel Cortel

89 - JOIGNY

Tél. : 62.03.72



A. Mathieu

25, rue

G.-Cortel

Tél. : 62.12.65

Joigny

Montres

OMEGA et LIP

Atelier

de réparations

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL

P. LEVET Fils

3 et 6 rue d'Etape, JOIGNY

Appareils Ménagers

Adoucisseurs d'eau

Chaudières et Brûleurs à Mazout

« FRANCIA »

Charles et Jean DRUGÉ, en 1954.

nombre de francs contre lequel cette maison célèbre vous jette sur la peau un complet Elbeuf ; et enfin, et surtout, l'excellente harmonie de Clamecy avec ses clarinettes, ses saxophones, sa flûte douce, tous artistes de premier ordre. C'était à s'en lécher les oreilles.

LE MORCEAU D'ENSEMBLE

Ici se place un incident réussi. Le concours d'exécution terminé, les fanfares débouchent de toutes les issues dans le champ de manœuvres et se préparent à exécuter le morceau d'ensemble. Davoine dispose son armée. Une table dressée à la hâte va lui servir de promontoire du haut duquel il pourra commander les mouvements de ses troupes.

Pendant ce temps et à son insu, l'estrade sur laquelle se tenait tout à l'heure le jury musical s'est remplie des sociétés agricoles, des sénateurs, députés, etc..., qui viennent procéder à la distribution des prix du concours d'agriculture. Les discours commencent, entendus seulement des personnes les plus rapprochées de l'orateur. M. le président de la Centrale venait d'entrer en matière, quand tout-à-coup... Paaa... parara... pa... pa... paaa... zgn ! boum ! C'est Davoine qui, étranger à ce qui se passait derrière lui, vient de donner le signal de l'attaque. L'effet est immense comme dirait Daubray. Dès les premières notes, un commissaire se détachant de la tribune s'est élancé vers le chef de la Lyre pour tenter d'enrayer l'élan. Ah ! bien oui ! c'est comme si on voulait empêcher la rivière de couler ! Ils sont remontés, et Davoine, qui les connaît, continue de battre la mesure avec rage. Paa... parara... papapapaaa... Nos 1200 musiciens, avec une maestria superbe, enlèvent le morceau d'ensemble comme jamais morceau d'ensemble ne fut enlevé. L'honorable président de la Centrale dut attendre la fin pour continuer son discours.



LA FETE VENITIENNE

Un peu maigre. Je suis obligé de constater que ces fêtes superbes, dont nous avons la spécialité comme Auxerre a celle de ses retraites illuminées, vont en déclinant chez nous. A quoi cela tient-il ? Je me le demande.

Six pièces en tout, pièces remarquables, il est vrai, se perdaient au milieu de l'immense bassin de l'Yonne. On admirait en première ligne le bateau à vapeur avec ses aubes mobiles, très lumineux et d'une construction parfaite ; le joli cygne dû au bon goût des sous-officiers du 6^e dragons ; un kiosque très ouvragé et d'une élégante facture ; la Bastille monumentale, au pied de laquelle le Pélisson accroupi semblait pleurer la mort de son araignée ; la bouteille de Saint-Jacques aux énormes proportions, et changeant de couleur avec une facilité qui rappelait M. Darimon. Mais ce qu'on admirait surtout, c'était le bateau de musique, véritable chef-d'œuvre de goût et d'ornementation. Du milieu d'une double rangée de ballons se détachait une grue superbe, imitée à s'y méprendre, et qui, les ailes déployées, semblait vouloir prendre son vol. Cette grue avait été placée là, sans doute, comme pendant au cygne. L'idée me paraît ingénieuse et mérite d'être signalée. C'est égal, j'aurais préféré une lyre.

LE FEU D'ARTIFICE

Si la partie nautique manquait un peu de chair en revanche, le feu d'artifice a été très nourri et fait le plus grand honneur à M. Gelé, notre compatriote. Je dis notre compatriote, car M. Gelé, aujourd'hui l'un des premiers artificiers de Paris, est originaire de St-Julien-du-Sault. Du commencement à la fin, rien n'a raté. La superbe pièce placée sur le pont a été une merveille. Mais ce qui a porté au délire l'enthousiasme des milliers de spectateurs qui couvraient nos quais, ça été la magnifique figure de la Liberté qui a précédé le bouquet. M. Gelé, je lui disais... artifice, a bien mérité de la population et m'a dédommagé de toutes mes anicroches.

EN RESUME

Le programme des fêtes avait été très bien dressé, mais en a-t-il été de même de l'exécution ? Je ne suis pas payé, moi, pour chanter que tout était beau, que tout était grand. C'est trop commode. Je suis bien à l'aise pour exprimer ma pensée ; eh bien ! voulez-vous que je vous la dise carrément : ça n'a pas toujours marché comme sur des roulettes.

Plusieurs parties du programme ont parfaitement réussi. Le Carroussel d'abord, que nous devons à l'obligeance de M. le colonel du 6^e dragons et qui s'est assuré par là l'estime et la reconnaissance de la ville de Joigny.

Le concours de musique ensuite, à l'organisation duquel s'était voué M. Lucien Viollet qui l'a mené à bien. Nous lui adressons nos félicitations ainsi qu'à M. Loury, le secrétaire, la cheville ouvrière de ce magnifique concours, sans oublier les sommités musicales qui avaient accepté de former le jury et parmi lesquelles je citerai : M. Simon ; le directeur du journal l'Orphéon ; M. d'Ingrande, le savant compositeur, et enfin M. Durand, l'auteur de la Valse des feuilles, de Comme à vingt ans et tant d'autres productions charmantes.

Je n'oublierai pas non plus le bouquet de la halle au blé, savamment servi par M. Dupuis-Vézin, de Saint-Florentin, un maître en l'art culinaire, le Vatel de la contrée.

Mais bien d'autres parties ont présenté des faiblesses, des lacunes, des malentendus.

Et puis, le commerce jovinien a-t-il profité, autant qu'il pouvait y prétendre, de ces fêtes qui ne reviennent que tous les cinq ans et pour lesquelles nous avons fait des frais relativement considérables. On dit que non. Les restaurateurs, qui comptaient sur une grande affluence de visiteurs et s'étaient mis en mesure de les recevoir, en ont été pour leurs préparatifs. Et les boulangers, bouchers, charcutiers se sont trouvés dans le même cas.

A qui la faute ? à dame Chaleur d'abord, laquelle a retenu chez eux un grand nombre de curieux, qui ne l'étaient guère... d'attraper en route une insolation ; et ensuite à ceux qui, pavés des meilleures intentions, ont fixé malgré certaines protestations, la date de ces fêtes au mois de juillet au lendemain de la fête nationale, et alors qu'on avait bien des chances d'être en pleine moisson.

C'est la vis de beaucoup de bons esprits — et je la partage.

Ernest MEGRIOT.

AUTO-ECOLE ST-ANDRE

9, Av. Roger VARREY

JOIGNY 89 - Tél. : 62.10.18

Cours de Code

Permis et perfectionnement
sur véhicules modernes

Le meilleur

Consultez-nous - accueil vous
sera réservé

" JOUBERTIANA "

Premières rencontres de Joseph Joubert avec Villeneuve-sur-Yonne

par J.-L. DAUPHIN

Parmi les noms illustres qui s'attachent à l'histoire de Villeneuve-sur-Yonne, celui du philosophe et moraliste Joseph Joubert brille encore d'un éclat particulier qu'il ne doit peut-être pas tant à son œuvre, trop peu connue aujourd'hui sinon par quelques réflexions et maximes, qu'à son amitié avec Châteaubriand qu'il accueillit souvent à Villeneuve et qui devait lui consacrer plusieurs pages immortelles de ses *« Mémoires d'Outre-Tombe »*.

Rue du Pont — ou plutôt rue Joubert —, une plaque apposée sur la façade sobre d'une maison bourgeoise rappelle le souvenir des séjours du moraliste et de la « petite société » de ses amis. Le tout récent aménagement de la place proche de la Mairie, rue Carnot, nous fait aussi découvrir les bâtiments de la cour : un vieux pignon à colombages, un beau toit à quatre pentes couvert des tuiles brunes de notre région et surmonté d'une girouette deux fois centenaire. Sous ce toit subsistent, presque inchangées, les chambres de Joubert et de Châteaubriand, le grand billard autour duquel on discutait philosophie, science ou littérature et où l'on ne jouait jamais, la table de travail dont le bois a gardé une tache d'encre séculaire que fit, dit-on, Châteaubriand écrivant *« Les Martyrs »*.

Haute illustration de l'Histoire, petite et grande, de ce Villeneuve qu'il aima tant, Joseph Joubert n'y avait pourtant pas ses origines et ne s'y fixa que par une longue suite de circonstances que nous nous proposons de retracer.

ENFANCE ET JEUNESSE

Ainé de huit enfants, Joseph Joubert était né le 6 mai 1754 à Montignac-le-Comte, en plein Périgord noir, bourgade où son père, Jean Joubert, était médecin, mais sans grande fortune. Elève particulièrement doué et studieux, il partit pour Toulouse à l'âge de quatorze ans et entra au Collège des Pères de la Doctrine Chrétienne. Il y fit de brillantes études puis y devint professeur des petites classes tout en étudiant son Droit, car son père le destinait au Barreau.

Mais, d'une constitution délicate, Joubert tomba malade et, en 1776, cessant ses travaux, il dut partir prendre du repos à Montignac, son village natal. Il allait y rester deux années durant lesquelles il consacra beaucoup de son temps à la lecture et à l'étude des auteurs anciens, grecs et latins ; la philosophie idéaliste de Platon le marqua profondément. Lorsqu'il eut épuisé toutes les lectures que sa province périgourdine pouvait lui offrir, le désir de gagner Paris le prit. Était-ce avec la volonté de trouver une « situation », de faire fortune ? En vérité, cette forme de réussite était le dernier de ses soucis : il voulait surtout *voir, entendre et connaître*... Oisiveté studieuse, certes, mais qui désola sa famille, plus soucieuse (comme toutes les familles sans doute) de bien-être matériel que de recherche intellectuelle.

Bientôt, grâce à quelques recommandations, Joseph Joubert put entrer dans la société des philosophes et encyclopédistes du temps : D'Alembert,



Nic. Ed. RESTIF, fils-Edme.

1785

La Harpe et Marmontel, et travailla sous la direction de Diderot. Mais il se détacha très vite de ces penseurs, que plus tard il nommerait des « sophistes », et se lia d'amitié avec le jeune poète Louis de Fontanes, de trois ans son cadet.

Malgré sa quasi-rupture avec les Philosophes, Joubert restait favorable aux idées nouvelles et passait même pour athée. Ayant besoin d'argent, il rédigea malgré ses scrupules quelques articles — anonymes — pour le compte d'un piètre littéraire, le Chevalier de Langeac ; mais, épris de perfection, il étudiait beaucoup et publiait peu.

Curieusement, le délicat Joubert devint le commensal et l'intime de l'étonnant Restif de la Bretonne, originaire de Sacy près d'Auxerre, écrivain obsédé et scandaleux, véritable « graphomane » — mais avec des lueurs de génie. Restif s'intéressait à Joubert dont il dit un jour : « C'est un de ces esprits curieux qui voudraient tout pouvoir pénétrer ; il s'occupe actuellement de la métaphysique du langage. Il n'a rien publié encore mais jouit déjà d'une réputation : elle est assise sur l'idée qu'on a conçue de ce qu'il est capable de faire ». Outre cela, Restif trouvait le petit Joubert « très poli ». Son opinion changea du tout au tout, avec

Joubert fut le commensal et l'intime de Restif de la Bretonne qui le trouvait « très poli » avant de le trouver bien audacieux.

grande violence, lorsque le bruit courut que Joubert était l'amant de Madame Restif, épouse souvent trompée mais aussi infidèle. Alors âgée de 48 ans, Agnès Restif avait quatorze ans de plus que Joubert ...

L'année 1786 s'écoula, marquée par les soubresauts de ce drame intime et par l'atmosphère de plus en plus étouffante des milieux littéraires parisiens à la veille de cette Révolution qu'annonçaient déjà le désordre et le bouillonnement des esprits. Au début de l'automne, Madame Joubert mère vint à Paris accompagnée de son troisième fils, Arnaud. Avant de regagner Montignac, elle décida Joseph à la suivre pour quelques jours dans la vallée de l'Yonne où vivait un cousin de la famille Joubert, Elie Desmonts.

LE VILLENEUVIEN DESMONTS

Né en 1734, fils de Pierre Desmonts, le Notaire de Montignac, et de Catherine Queyroy, sœur de la grand-mère paternelle de Joubert, Elie Desmonts était un vétéran des Armées de Louis XV et avait servi jusqu'en 1777 comme Maréchal-des-Logis au Régiment Mestre-de-Camp-Général-Dragons, alors en quartier à Villeneuve-le-Roi. C'est là qu'il avait connu sa femme, Geneviève Civet, fille de Marguerite Clément et de Pierre Civet, bourgeois de Villeneuve, qu'il épousait le 24 janvier 1775 à Sens. Ayant quitté le service, Desmonts s'était établi à Villeneuve auprès de sa belle-famille (1).

A la fin de septembre 1786, Mme Joubert et ses deux fils arrivèrent à Villeneuve chez les Desmonts. « C'est alors, note Arnaud Joubert dans ses *Souvenirs*, que nous fîmes connaissance avec ce joli pays qui a joué un si grand rôle dans notre vie ... Il nous charma d'abord par sa riante position, ses agréables vallons, ses coteaux les



La maison de Joubert à Villeneuve-sur-Yonne (18, Rue du Pont).

plus beaux de tous les pays de vignoble et ses charmantes promenades, surtout par une allée de peupliers de près d'une lieue de long ... »

Joseph Joubert, heureux d'échapper à Paris et à sa vieille maîtresse Agnès Restif, profita pleinement du calme de ce séjour villeneuvien. La nature était belle et il avait la chance de la découvrir aux couleurs de l'automne qui soulignent son charme. A travers bois et vallons, il aimait à faire de longues promenades solitaires et méditatives dont ses « Carnets » nous apportent l'écho : « Toutes les pentes sont plus douces dans les pays qui ont été formés par les eaux ... — 9 octobre. Les chemins. Leurs effets dans le paysage. Ils font sur le coteau le même effet que la rivière produit dans la plaine ... — Val-Profonde, 17 octobre ... »

Le 23 octobre, Joubert quitta Villeneuve pour retrouver le tumulte intellectuel de Paris. Mais il gardait le souvenir heureux de son automne dans la vallée de l'Yonne ; dès l'été suivant, il était de retour à Villeneuve où il passait tout le mois d'août, appréciant le calme et le silence des champs à la tombée de la nuit. Puis, au mois de novembre, il revenait, cette fois pour une année, une pleine année de méditation et de répit.

VILLENEUVE EN 1787

Il eut alors tout loisir de mieux découvrir Villeneuve — et la plaisante cité, ancien séjour royal, lui parut encore plus accueillante. Il en recevait une impression d'ordre, de netteté, qui le charmait. C'était, notait-il, « un lieu fait pour le bien-être ». Autant que les paysages, les gens l'intéressaient ; il aimait assister au travail simple et laborieux des artisans et des vigneron de Villeneuve : « Tout se fait posément et sans précipitation ... Ils ne travaillent point comme des paresseux qui se hâtent pour se débarrasser de leur besogne comme d'un fardeau, mais comme des hommes amis de leur

occupation et qui ne veulent point s'y soustraire ». Analyse subtile et toujours vraie du travail de l'Artisan !

A Villeneuve, se trouvait aussi une aimable et spirituelle société, formée de riches négociants et d'hommes de loi. Joubert y fut introduit par son oncle Desmonts. Soirées, réceptions fréquentes, parties champêtres lui donnaient l'occasion de côtoyer les personnages marquants du Villeneuve d'alors : l'Avocat Pierre-Simon Martineau, plus tard l'un des pères de la Constitution Civile du Clergé, le riche Gau des Voves, ancien compagnon de Rochambeau dans la Guerre d'Amérique et Administrateur des Armées, aussi les familles Moreau, Menu, Lemocq, Piat, Bonneville ou de Forceville, toutes familles alliées ... Il y avait enfin le vieux Président du Bailliage, Jean-Etienne Menu de Chomorceau, esprit sensible et raffiné, très érudit du passé de sa « petite patrie » mais aussi poète, et homme ouvert aux idées nouvelles. Joubert eut là un interlocuteur de choix et les deux hommes se portaient quelque admiration.

Collection J. B. Sorel

« Villeneuve-sur-Yonne, dit l'abbé MONTIGNY, dans ses « Souvenirs de Bourgogne » est la résidence de l'un des hommes les plus distingués du XIX^e siècle, M. JOUBERT, ce esprit d'une subtilité si pénétrante et d'une sagesse si ornée. Plusieurs fois, M. DE CHATELAIN, MONTIGNY est venu y visiter son fidèle ami et le souvenir de ces visites lui consacre dans quelques pages des « Mémoires d'outre-tombe ».

RÉCUPÉRATION AFFINAGE

rue chaudot 89 - JOIGNY

ROUGHOL et C^{ie}

QUATRE G.

GRAINES
ARTICLES DE PECHE



T. 62-10-24

JOIGNY

8, rue
G.-Cortel

FUNEROC

GRANITS FRANÇAIS ETRANGERS
PIERRES - MARBRES - GRANITOS
CAVEAUX - ENTRETIEN - FRAYURES

SAINT-JULIEN-DU-SAULT

Rue des Ecoles - Tél. 63 20 79

MIGENNES

15, Av. E.-Branly - Tél. 63 04 41

89300 JOIGNY

2, Quai du Maréchal-Leclerc - T. 62 03 00
18, Rue Robert-Petit - Tél. 62 21 86

RENÉ OUTTIER

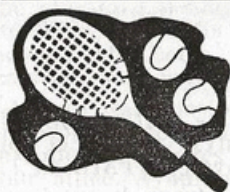
Armurier

40, Avenue Gambetta

Tél. : 62-14-13

89 - JOIGNY

ARMES DE PRECISION
CHASSE TIR MUNITIONS
ARTICLES DE CHASSE - BALL-TRAP
MACHINES à coudre OMNIA

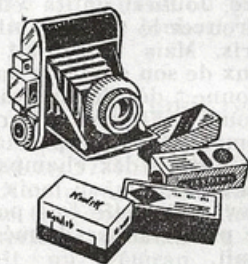


CAMPING
SKI - CHASSE
PLEIN-AIR
SPORTS

CABANON

J. SACARD

1, Av. Gambetta — JOIGNY
Tél. : 62-09-33



« JAN »
STUDIO

18, avenue
Gambetta
JOIGNY

SPECIALISTE PHOTO-CINE
PORTRAITS — IDENTITE



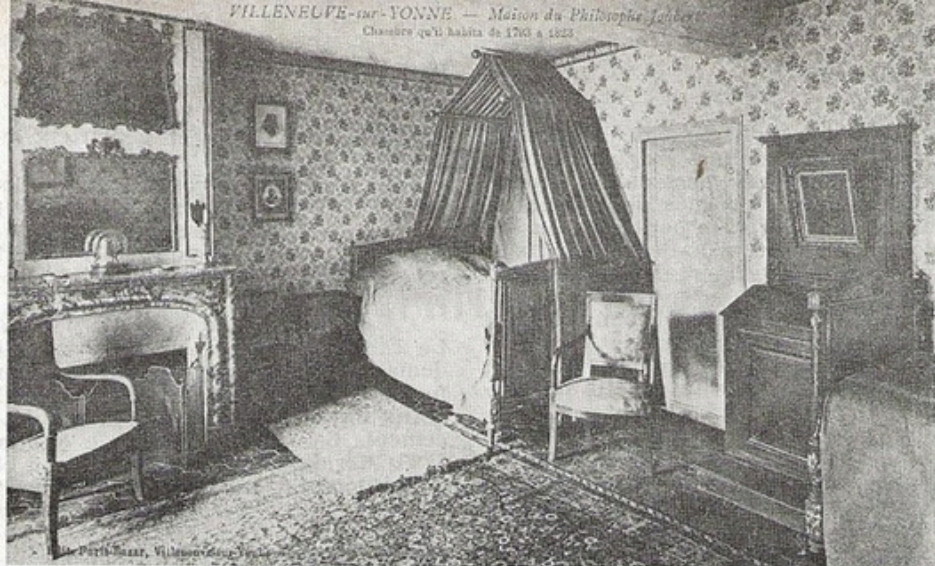
CITROËN

LOCATION SANS CHAUFFEUR

DÉPANNAGES JOUR ET NUIT

S.A.J. — 47 bis, Avenue Gambetta — JOIGNY

Tél. : 62-23-90



tion : Menu de Chomorceau appelait Joubert son « *très cher et très estimable ami* », et Joubert chantait les louanges de l'œuvre-maîtresse du Villeneuvien, le « *Renaud* » (1784), poème héroïque adapté de la « *Jérusalem délivrée* » du Tasse. De plus, Menu de Chomorceau avait bien connu lui-même les milieux littéraires de cette fin de siècle et — sagement — s'en tenait à l'écart, ce qui n'était pas pour déplaire au Joubert de 1787 ...

En cette compagnie aimable et polie, Joubert avait de sages distractions, telle cette fête champêtre dans le bois de Vaudouard où l'on rimait avec goût quelques strophes de circonstance pour une fête ou un anniversaire ...

En février 1788, le cher ami Fontanes vint passer quelque temps auprès de Joubert qui se plut à lui faire les honneurs de son nouveau domaine et de ses promenades : Beaudemont, Beaujard, le Buisson-Souëf, le bois de Saint-Martin ou celui de Chaumot ; à Valprofonde, on chanta dans les vignes. Fin mai, Joubert passa deux jours au village de Piffonds ...

Somme toute, ce philosophe dilette flânait beaucoup et écrivait peu : il voulait encore *voir, entendre et connaître*. Toute sa vie, tout son travail devaient rester tendus dans cette exigeante recherche de l'absolu, de la perfection des connaissances par l'expérience et la réflexion ; un jour, il nota : « *Depuis quelque temps, je ne travaille à exprimer que les choses inexprimables* » ... Tâche exaltante mais impossible qu'analysa finement Châteaubriand : « *Platon à cœur de La Fontaine, M. Joubert s'était fait l'idée d'une perfection qui l'empêchait de rien achever* ».

LE TEMPS DES MARIAGES

Dans le courant de l'année 1788, les hasards d'un voyage arrêterent à Villeneuve une jeune demoiselle Cathelin, fille d'un riche négociant lyonnais, accompagnée de sa mère et d'un vieux parent bougon, le Baron de Juis, son « parrain à héritage ». Le trio se fit bientôt des amis dans la bonne société villeneuvienne et Joubert les y rencontra. Séduit par ces rencontres, le vieux Baron s'était adouci et déclarait à qui voulait l'entendre : « *Toute la politesse parisienne est passée à Villeneuve, il n'en reste plus que très peu à Paris !* ». Joubert entreprit alors de ménager le mariage de son ami Fontanes avec la jeune héritière. Au cours d'une difficile négociation, il déploya des trésors de finesse et d'ingéniosité pour venir à bout des réticences de la riche famille que la disproportion de fortune avait inquiétée. Fontanes nota plus tard : « *Platon écrivant pour marier son disciple n'aurait pu tenir un langage plus persuasif et plus beau* ». De fait, le Baron lui-même, habilement harcelé, se laissa peu à peu persuader ... Seul Fontanes, qui avait des maîtresses, ne se hâtait pas trop ... et oubliait de donner de ses nouvelles à sa jeune fiancée éperdue. Le mariage se fit pourtant, mais quatre ans plus tard, en octobre 1792.

Pour Joubert aussi, il était temps de songer à des projets matrimoniaux, de « faire une fin » comme on disait alors. D'ailleurs, sur le mariage, Joubert avait pour précepte : « *Ne choisir pour son épouse que la femme qu'on choisirait pour ami si elle était homme* » ... Programme très sage et qui n'avait rien d'enthousiasmant !

Dès ses premiers séjours à Ville-

neuve, il avait fréquenté la famille Moreau, d'ancienne magistrature et assez riche, qui possédait de nombreuses terres proches de Villeneuve, un hôtel à Paris, le petit château des Joliveaux à Bussy-le-Repos ainsi que la fameuse maison de la rue du Pont à Villeneuve. Des seize enfants de Madame Moreau, cinq seulement vivaient encore : quatre fils et une fille, Adélaïde-Victoire-Thérèse, née le 12 mars 1756, de deux ans la cadette de Joubert.

Le poète Menu de Chomorceau, peignant dans son « *Renaud* » les héroïnes du Tasse sous les traits des jeunes filles de la société villeneuvienne, l'avait nommée « *la vive et folâtre Victoire* » ; il la connaissait bien sans doute : Madame Moreau, née Lemoce, était sa cousine germaine. Le frère de Joubert, Arnaud, la jugeait aimable et spirituelle. Mais c'était aussi une nature sensible, inquiète, exagérément scrupuleuse ; avec l'âge, la réserve prenait le pas sur sa spontanéité naturelle.

Ayant quitté Villeneuve à la fin de 1788, Joseph Joubert était resté en correspondance avec la jeune fille. Dans ses lettres nous découvrons Victoire Moreau incurablement triste et touchée d'un grand chagrin inconnu. Elle avait perdu un frère, des amis... Elle avouait ses « idées noires », ses peines parfois irraisonnées ; elle semblait s'y complaire, se réfugier dans une sorte de délectation morose. Nous dirions probablement aujourd'hui qu'elle faisait une « dépression ».

Joubert s'efforçait de son mieux de la consoler, de l'égayer — en vain ; il la rappela au bon sens et la brusqua un peu — sans plus d'effet ; pour finir, il lui proposa le mariage. Peine perdue : Victoire ne songeait qu'à ses peines, à ses « pauvres morts », et en avait fait une douce manie ; d'ailleurs — nouvel argument de ses scrupules maladifs —, en épousant Joubert, n'aurait-elle pas sacrifié le bonheur calme de son mari au sien, si fragile et si précaire ?

Entretiens la Révolution avait éclaté. Début mai 1790, Joseph Joubert avait quitté Paris pour regagner Montignac-le-Comte (devenu bientôt Montignac-sur-Vézère) où son père, l'ancien médecin militaire, venait de mourir ; puis il avait été élu Juge de Paix de Montignac, fonction toute nouvelle et alors auréolée de quelque prestige. Il exerça son mandat deux années durant mais ne sollicita pas sa réélection à la fin de 1792 : les Périgourdins ont le sang chaud et, dès avant la Terreur,

des désordres graves et meurtriers secouaient Montignac.

Joseph Joubert retrouva Paris au début de janvier 93 ; le moment pouvait sembler mal choisi, mais, pour le philosophe, les réalités politiques étaient reléguées au second plan : il ne prenait pas parti.

A Paris était aussi Victoire Moreau. Le calme et patient Joubert vint lui demander la réponse à sa question formulée deux ans auparavant ; il obtint un silence plutôt qu'un acquiescement. Le mariage se fit, le 8 juin 1793. Mariage d'affection, de raison et de commodité qui assurait à Joubert de quoi vivre décemment jusqu'à sa mort.

Le voyage de nocces, un peu mélancolique lui aussi, les mena à Plombières où la nouvelle Madame Joubert, toujours souffrante, allait prendre les eaux... En novembre, les époux arrivaient à Villeneuve-sur-Yonne (ci-devant Villeneuve-le-Roi) et s'installaient rue du Pont, dans la maison de la famille Moreau. Ainsi, le mariage de Joubert comme celui de son oncle Desmonts l'avait fixé à Villeneuve. La maison de la rue du Pont verrait bientôt Pauline de Beaumont, puis Châteaubriand et ses amis...

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Joseph JOUBERT : *Pensées*, Paris 1909. *Correspondance*, Paris 1924. *Carnets*, Paris 1938.

Arnaud JOUBERT : *Notice historique sur Joseph Joubert*, 1824.

SAINT-BEUVE : *Portraits littéraires*. Abbé G. PAILHES : *Du nouveau sur Joubert*, Paris 1900.

André BEAUMIER : *La jeunesse de Joseph Joubert, Joseph Joubert et la Révolution*, Paris 1918.

André BILLY : *Joubert énigmatique et délicieux*, Gallimard 1969.

(1) — Cet oncle à la mode de Bretagne de J. Joubert, Elie Desmonts (ou Desmonds) figure en 1793 dans le contrôle nominatif des Vétérans pensionnés du District de Joigny, publié par M. Claude Hohl au N° 10 de l'*Echo de Joigny* sous le titre « *Fanfan-La-Tulipe à Joigny*... » (p. 20-24). Contrairement aux indications portées par ce Contrôle, Desmonts n'était pas originaire de Villeneuve mais s'y était établi par son mariage, comme nous l'avons vu. Ce point ne modifie d'ailleurs pas les conclusions de M. Hohl quant à la mobilité géographique des militaires avant quitté le service — et Desmonts a pu de même attirer à Villeneuve son ancien camarade de régiment Pierre Delmasse, retiré du service en 1782. Néanmoins, par-delà le raisons matrimoniales, Villeneuve était déjà un pays connu pour l'un comme pour l'autre, puisque leur régiment y était resté assez longtemps en garnison.

JOIGNY ET LE CHEMIN DE FER PARIS-LYON

par Edmond FRANJOU

1^{re} partie

L'ENTHOUSIASME

Si l'on en croit le vicomte de Bondy, préfet de l'Yonne, ce fut en juillet 1833 (1) que, pour la première fois, la question du chemin de fer Paris-Lyon fut évoquée devant le Conseil général de l'Yonne et précisément par le préfet de Bondy lui-même (2). Celui-ci déclara qu'il venait d'être informé que le gouvernement avait ordonné et financé une étude de l'ingénieur Arnollet qui estimait qu'il fallait relier Paris à Lyon en suivant les vallées de la Seine, de la Tille et de la Saône. Le chemin de fer aurait ainsi desservi Romilly, Troyes et Dijon et laissé complètement à l'écart notre département. Certes c'était prendre le chemin des écoliers, ce à quoi l'ingénieur Arnollet répliquait que ce trajet ne comportait pas de grandes dénivellations et par suite, qu'il évitait de construire de coûteux ouvrages d'art.

A la suite de cela, sur la proposition du préfet, le Conseil général « considérant que le passage par les vallées de l'Yonne et du Cousin était le plus direct et par suite le plus digne de retenir l'attention du gouvernement, exprima le vœu qu'une étude comparative de ce tracé avec le tracé Arnollet fut ordonnée ». Evidemment, en suivant les vallées de l'Yonne et du Cousin, le chemin de fer aurait desservi les principales villes de l'Yonne : Sens, Villeneuve-le-Roi, Joigny, Auxerre et Avallon.

Mais à la session de 1834, comme on était toujours dans l'incertitude, le Conseil général renouvelait ses considérations et son vœu. Puis, à la question posée par le préfet : Quelle forme et quelle limite aurait la subvention offerte à la compagnie chargée des travaux ? Le Conseil général très réticent, répondit et à la presque unanimité, qu'il estimait qu'il n'y avait pas lieu d'accorder à la compagnie chargée des travaux une quotité quelconque d'intérêts sous la garantie du département.

Jusqu'en 1837, les vœux et prises de position du Conseil général de l'Yonne ne réussirent pas à faire sortir le gouvernement de son inertie. Pourtant, un ingénieur M. Bruchet, mandaté semble-t-il par un groupement financier, avait établi par une étude serrée que le passage le moins coûteux serait réalisé si l'on empruntait la vallée de l'Yonne jusqu'à Bas-sou et ensuite la vallée du Serein. Malheureusement, l'ingénieur Bruchet mourut immédiatement après avoir déposé son projet.

Le préfet de l'Yonne demanda alors à l'Administration des Ponts et Chaussées de lui communiquer les documents qu'il pourrait avoir sur les études déjà faites. A sa grande surprise, le 20 décembre 1837, le préfet reçut comme réponse que l'Administration des Ponts et Chaussées n'était jusqu'à intervenue en aucune manière dans ces explorations mais, qu'un ingénieur allait être désigné pour étudier les tracés possibles du chemin de fer à

travers l'Yonne. C'était donc un commencement de succès !

Malheureusement, une crise industrielle se déclencha peu après et « cela vint refroidir l'élan dont les chemins de fer avaient été l'objet ». De sorte que la session de 1838 arriva sans que le préfet ait pu obtenir la communication des études promises par les Ponts et Chaussées. Pourtant, à cette session, le Conseil général, sur la proposition du préfet, exprima sa préférence pour le projet Bruchet, c'est-à-dire pour le passage par la vallée du Serein, laissant ainsi de côté Auxerre et Avallon. Nous devons d'ailleurs avouer que nous ignorons si les conseillers généraux de ces deux cantons firent entendre leurs protestations lors du vote de ce vœu.

Le dynamisme du préfet ne parvint pas à secouer l'inertie gouvernementale, puisque, à la session de 1839, il devait reconnaître que la question avait fait peu de progrès depuis l'année précédente. Pourtant le préfet indiqua ensuite qu'il avait pu obtenir des renseignements prouvant que l'affaire allait entrer dans une nouvelle phase. En effet, par ordre de l'Administration supérieure, l'ingénieur en chef Bonnetat avait fait des études dont il ressortait qu'en suivant non pas la vallée du Serein mais celle de l'Armançon, on obtenait les conditions les plus favorables de pentes et de courbes et surtout on n'avait aucun souterrain à creuser. Le préfet n'était d'ailleurs pas tellement convaincu, puisqu'il fit voter par le conseil général le vœu de voir « le gouvernement étendre ses études à toutes les vallées de l'Yonne, celle du Serein semblant encore offrir de grands avantages en raison de la brièveté du parcours surtout ».

Cependant quelques mois plus tard, en avril 1840, le marquis de Louvois, pair de France et président du Conseil général de l'Yonne, donc un homme jouissant d'un grand prestige entreprit de constituer un comité de Bourgogne (3) ayant pour but de rechercher, avec bonne foi, la ligne la plus avantageuse pour l'établissement du chemin de fer projeté par la Bourgogne. A cet effet, le marquis de Louvois réunit une assemblée composée des parlementaires, des industriels et des propriétaires terriens des départements de

l'Aube, de l'Yonne, de la Côte-d'Or, et même du Doubs et du Jura. C'est-à-dire une assemblée de gens dont certains avaient des intérêts opposés. Le Préfet de l'Yonne, lyrique, donna à cette assemblée le nom de ligue patriotique !

Telle était l'autorité du marquis de Louvois qu'il réussit à faire nommer une commission dont les membres furent choisis parmi ce comité de Bourgogne. Cette commission très restreinte prit le nom de Comité central et naturellement, le marquis de Louvois en fut nommé président.

« Cependant, déclarait assez naïvement le préfet (4) la conférence qui venait de mettre en présence cinq départements faisait pressentir une dissidence d'intérêts qui bientôt devait se transformer en symptômes plus marqués. Aussi, on eut bientôt autant de projet qu'il y a de vallées entre Paris et Lyon (5). Cela forma une mêlée confuse de projets de lignes dont le gouvernement confia l'examen comparatif à l'ingénieur Courtois.

« Enfin, une idée neuve, simple qui donna naissance au projet définitif dont dépend notre salut, fut émise par votre honorable président, le marquis de Louvois (6). Il proposa d'utiliser le plus possible, les francs-bords du canal de Bourgogne ; terrains tout acquis et tout nivelés pour y poser des rails qu'ils semblaient attendre. D'où il devait résulter, entre autres avantages, celui d'une exécution éminemment facile et économique. Il fallait ensuite ou obtenir de l'administration une étude sérieuse de ce passage par les vallées de l'Yonne et de l'Armançon ou plus sûrement encore, faire exécuter ces explorations nous-mêmes. Ce fut à ce dernier parti que le Comité central s'arrêta et nous avons tout lieu de nous en féliciter ».

Bien entendu, cette décision du Comité central provoqua les départs du comité de Bourgogne des représentants des départements ou des villes laissés à l'écart qui s'apercevaient tardivement qu'ils avaient été joués.

Quant au préfet de Bondy qui, déclarait-il par ailleurs, avait pris une part active aux travaux du Comité central, il fonda aussitôt. Par ses circulaires des 2 et 13 juin 1840, il harcela les municipalités des communes

qui devaient être traversées par la ligne, leur demandant pathétiquement de former des comités de soutien locaux et surtout de voter en toute hâte, des subventions destinées à couvrir les frais de l'étude du parcours projeté, que le Comité central se proposait de faire réaliser par un ingénieur jouissant d'une grande renommée.

Ce qui sera pour nous l'occasion de voir pour la première fois, la municipalité de Joigny s'intéresser au chemin de fer Paris-Lyon. En effet, si la première circulaire du Préfet n'eut, semble-t-il, pas l'honneur d'être prise en considération par la municipalité de Joigny, en revanche, la deuxième, celle du 13 juin, fut évoquée à la séance extraordinaire du 5 juillet 1840, donc après trois semaines de réflexion.

Le maire Thibault, en fit la lecture et d'emblée, fit preuve d'un grand enthousiasme : « Cette ligne, assura-t-il notamment, sera bientôt prolongée jusqu'à Marseille et Joigny profitera alors du commerce de l'Inde et du Levant ».

Le maire sut communiquer son enthousiasme à ses conseillers puisque ceux-ci, sur le champ, votèrent une subvention de 1000 francs au Comité central du marquis de Louvois.

Subvention honorable puisque, au total, 18.200 francs seulement furent recueillis auprès des municipalités de l'Yonne. D'autre part, le Comité central réunit en son sein 5.800 francs.

Disposant ainsi d'un budget de 24.000 francs, le Comité Central s'pressa de faire choix d'un ingénieur « recommandable », l'ancien inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées Polonceau pour effectuer une étude préliminaire du passage par la vallée de l'Armançon.

Le marquis de Louvois et son Comité central prenaient ainsi de vitesse leurs adversaires, c'est-à-dire les représentants des villes qui n'allaient pas être desservies et qui, ne réussissant pas à s'unir, ne lançaient que des contre-offensives brouillonnes.

De sorte qu'à la séance du Conseil général de l'Yonne du mois d'août 1840, le préfet déplora d'abord que le Comité central, pour se ménager des alliés précieux, eût été obligé d'abandonner la vallée de l'Yonne en amont de Laroche, ainsi que celles de la Cure, du Cousin et du Serein. Mais

ensuite il se félicita que grâce à l'étude préliminaire de l'ingénieur Polonceau, on eût acquis l'entière certitude qu'en suivant la vallée de l'Armançon et le canal de Bourgogne, on pouvait passer du bassin de l'Océan dans celui de la Méditerranée avec des pentes n'excédant jamais 4 mm par mètre.

Puis le préfet d'assurer que ce projet Polonceau allait devenir définitif, mais que de nouveaux fonds étaient nécessaires pour financer les dernières et indispensables démarches... alors que la situation financière du Comité central accusait un déficit de plus de 25.000 francs !

Compréhensifs, les conseillers généraux accordèrent une subvention de 8.000 francs (7).

A cette même séance du conseil général, le préfet avait même confié : « Nos adversaires s'organisent et se livrent à des démarches puissamment appuyées par des influences parlementaires. Aussi, le Comité central persuadé qu'il faut faire vite, a tout mis en œuvre pour que le projet complet soit déposé avant la session des Chambres de 1841 ».

Et le préfet de révéler l'astucieux marché conclu entre le Comité central et l'ingénieur Polonceau : « Moyennant une somme de 32.000 francs payable par acomptes de 4 à 5.000 F, celui-ci s'engage à fournir son étude complète accompagnée des pièces indispensables avant le dix décembre 1840. Comme il a fallu lui verser séance tenante, un acompte de 5.000 F, je m'honore de compter parmi les personnes présentes qui firent l'avance de cette somme ».

On était donc en pleine euphorie, malheureusement, la crise industrielle qui sévissait depuis plusieurs années, s'aggrava à cette époque et le gouvernement refusa de s'engager dans un programme dispendieux de construction de lignes de chemin de fer ; il retira donc ce projet de loi du programme de la session des Chambres du printemps de l'année 1841.

D'autre part, l'automne de 1840 fut très pluvieux, et des inondations fréquentes empêchèrent les géomètres de M. Polonceau d'effectuer rapidement leurs opérations de nivellement, de sorte que le projet complet promis

pour le 10 décembre 1840 ne put être livré qu'en février 1841 (8).

Ces divers contretemps ne découragèrent pas le marquis de Louvois ni le préfet. Ils décidèrent d'employer les délais supplémentaires qui leur étaient ainsi accordés à parfaire le projet Polonceau. De plus, le ministre des Travaux publics Teste accepta de recevoir le projet Polonceau et surtout, il accepta de le soumettre à une enquête spéciale. Cela frisaient quand même l'illégalité car la loi en vigueur prévoyait qu'il n'y aurait d'enquête que lorsque tous les projets auraient été déposés, cela constituait donc un réel succès pour le Comité central.

Seulement tout cela coûtait cher et la caisse était de nouveau vide. Aussi début novembre 1841 le préfet de Bondy envoya de nouvelles circulaires aux municipalités des communes concernées, leur demandant de faire un nouvel effort en votant de substantielles subventions et surtout en offrant gratuitement les terrains communaux qui se trouveraient sur le passage de la ligne.

A Joigny, on ne fut pas sourd à cet appel. Le 4 décembre 1841, donc après un mois de réflexion, les conseillers municipaux réunis en séance extraordinaire entendirent leur maire, Lesire-Lacam donner connaissance de la circulaire (9) du préfet. A la suite de quoi, ils prirent les délibérations suivantes :

« Déclarent que la ligne passant par les vallées de l'Yonne et de l'Armançon est la seule qui soit acceptable.

« Considérant que des sacrifices immenses sont faits pour nous en priver, il faut que la ville fasse également de grands sacrifices car il s'agit d'une question de vie ou de mort pour la région et en conséquence votent à l'unanimité, l'abandon gratuit des terrains possédés par la ville qui sont nécessaires à l'établissement de la ligne » (10).

D'autre part, le préfet avait ajouté à sa circulaire, un paragraphe destiné uniquement à la municipalité de Joigny. Il attirait son attention sur le fait que le tracé Polonceau était trop éloigné de la ville et de plus qu'il était établi dans un terrain fangeux que l'eau recouvrait une partie de l'année ; de sorte que les chambres d'emprunt,

c'est-à-dire les excavations provoquées par le prélèvement de terres destinées à l'établissement du remblai du chemin de fer, deviendraient de véritables foyers d'infection. Il suggérait donc au conseil municipal de demander que le chemin de fer passe un peu au nord du rond-point des routes départementales n°3 et royale n° 6 car en cet endroit le terrain est solide et peut recevoir des constructions de toute nature (11).

Ce passage de la proposition préfectorale provoqua la protestation indignée d'un conseiller municipal qui déclara qu'il n'approuvait pas le dessein de faire passer le chemin de fer au rond-point indiqué car il craignait « qu'on leur attribue des idées d'égoïsme qui sont loin des hautes pensées de l'esprit qui les animent tous ».

A la suite de quoi, le conseil municipal exprima à l'unanimité le vœu que le chemin de fer passât le plus près possible de la ville et à la majorité seulement, celui de le voir établir (le débarcadère) au nord du rond-point des routes n° 3 et n° 6.

Les édiles jovinienais ne s'en tinrent du reste pas là. Ils constituèrent un comité de soutien composé du maire Lesire-Lacam, du conseiller général et ancien maire Thibault, du juge de Paix Lefebvre-de-Vaux et de quelques autres notabilités de la ville et des environs. Ce comité de soutien organisa à l'Hôtel de ville, le 9 janvier 1842, une grande réunion ayant pour but de provoquer de nombreuses souscriptions aux titres qui seraient émis par la compagnie chargée des travaux d'établissement du chemin de fer de Paris à Lyon. Le maire y prit la parole. Il commença son allocution sur le mode pathétique et l'acheva en faisant miroiter de substantiels dividendes aux futurs souscripteurs :

« Qui peut calculer dit-il, les conséquences des travaux qui nous donneront le transit de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie ainsi que de l'Inde et du Levant, qui nous placeront à 4 heures de Paris, à 12 de Lyon, à 24 de Marseille et à 15 jours de Bombay ?

« Qui peut deviner quel est l'avenir réservé à notre ville ? Placée à mi-chemin entre Paris et Dijon elle n'aura pas seulement un débarcadère des plus importants, elle aura nécessaire-

ment et sans le demander, un vaste dépôt de locomotives de rechange et aussi des ateliers immenses de constructions et de réparations. Dans 10 ans Joigny peut compter 15.000 habitants (12).

« Mais tous ces avantages peuvent nous échapper dans la lutte à mort qui s'est engagée entre les directions rivales. Nos adversaires font des efforts surnaturels. Chacun pense à la toute puissance de l'or et veut par des sacrifices personnels fixer le choix des compagnies et du gouvernement.

« Heureusement, dans l'Yonne, on a du patriotisme et de l'honneur. Sens, Villeneuve-le-Roi, Auxerre, Tonnerre, Avallon, Chablis et Brienon-l'Archevêque se sont dignement conduits.

« Joigny ne voudra pas faire moins que toutes ces villes, que Brienon surtout qui n'a que le tiers de sa population.

« En Angleterre, certaines lignes rapportent 12 % et le Paris-Lyon, la plus belle ligne du monde, ne peut être exploitée sans d'immenses avantages. Enfin, il est peut-être nécessaire d'ajouter que les compagnies qui se chargeront d'exécuter les travaux n'ont pas intérêt à demander immédiatement la totalité du montant des actions. Il est d'usage de réaliser le financement des actions par fractions d'un dixième.

« Le concours de tous les bons citoyens est nécessaire, dit encore le maire, dans les circonstances graves où nous nous trouvons » (13).

Nous regrettons de ne pouvoir dire quel écho rencontrèrent ses paroles parmi les « bons citoyens » présents. Du reste, dans son enthousiasme, le maire avait allégrement brûlé les étapes, car si l'enquête spéciale sur le tracé, vallée de l'Yonne et vallée de l'Armançon, n'avait pas donné un résultat défavorable, elle n'avait pas non plus tranché définitivement. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement car le projet de loi décidant l'établissement de lignes de chemins de fer sur tout le territoire français ne sera présenté aux Chambres, par le ministre des Travaux publics Teste que le 7 février suivant. Ce projet assez vague, prévoyait seulement l'association de l'Etat, des localités intéressées et de l'industrie privée pour l'établissement de lignes rayonnant de Paris vers les fron-

tières, belges, allemandes et italiennes ainsi que vers la Manche, l'Océan et la Méditerranée. Après diverses interventions dont celle de Lamartine, la loi fut votée le 13 mai 1842, à la majorité des trois quarts. La Chambre des Pairs suivit et le 30 juin 1842, elle fut rendue exécutoire (14).

Le vote de cette loi ne fut d'ailleurs qu'un vœu pieux car la crise industrielle sévissait toujours et le gouvernement ne pouvait évidemment s'engager dans les dépenses énormes qu'allait provoquer cette loi.

Cependant au Comité central, on ne perdait pas confiance, malgré le départ du préfet de Bondy qui l'avait toujours épaulé avec un enthousiasme agissant, frisant parfois l'illégalité. D'ailleurs le nouveau préfet, Saladin, allait tout de suite entrer dans son jeu. Ce fut ainsi qu'il appuya fermement la demande du Comité central qui, conformément à cette loi du 30 juin 1842, demandait au conseil général de l'Yonne de s'engager à prendre, au nom du département, des actions de la Compagnie qui serait désignée pour exécuter les travaux.

A la suite de quoi, le Conseil général s'engagera à souscrire, le moment venu, des actions jusqu'à concurrence d'un million de francs.

Quelques semaines plus tard, le 11 novembre 1842, les conseillers municipaux de Joigny, réunis en séance extraordinaire entendirent leur maire Lesire-Lacam, leur lire une nouvelle circulaire par laquelle le préfet et le Comité central leur demandaient d'émettre un vœu « très motivé » en faveur de la ligne choisie.

Le conseil municipal nomma alors une commission de trois membres pris en son sein, qui fut chargée de rédiger ce vœu. Ce fut alors que l'un des conseillers choisis, Pérille-Courcelle, excédé par ces vœux successifs qui semblaient ne servir à rien, avança qu'il n'y avait qu'à reprendre l'un des vœux précédemment émis. Cependant il ne fut pas suivi car la majorité des conseillers estimèrent avec le maire, qu'il y avait lieu de rédiger un vœu motivé.

Aussi, le 15 novembre suivant, le conseil municipal, à l'unanimité adopta un vœu absolument dépouillé de toute considération d'intérêt personnel puisqu'il précisait que la ligne passant par

les vallées de l'Yonne et de l'Armançon était choisie :

1° — Parce qu'elle était la plus stratégique : les deux autres passant soit par la vallée de la Seine, soit par la vallée de l'Aube, étaient trop près de la frontière et par suite seraient aussitôt coupées par l'ennemi, en cas d'invasion. Tandis que la ligne choisie était défendue par trois garnisons, celles de Fontainebleau, de Montereau et de Joigny. De plus, la ligne Joigny-Orléans devant être construite à la suite, les renforts arriveraient rapidement de l'ouest et seraient immédiatement mis en place pour une contre-attaque.

2° — Parce qu'elle était la plus courte des trois et par suite la moins coûteuse des trois à établir, surtout qu'elle utiliserait les 31 km de la ligne déjà construite entre Paris et Corbeil.

3° — Parce qu'elle traversait une région à la fois plus peuplée, 357.000 habitants contre 253.000 et plus industrialisée, 687 établissements contre 346 seulement par l'Aube (15).

Mais ce vœu si motivé qu'il fût, parut à nouveau, ne servir à rien, comme l'avait prévu le chroniqueur de Joigny, Pérille-Courcelle. La crise industrielle sévissant toujours, le gouvernement ne voulait pas s'engager dans un pro-

gramme précis de construction de ligne.

De sorte que, six mois plus tard, le 21 avril 1843, le conseil municipal de Joigny, renouvelait à la demande du préfet, ce vœu « motivé » du 15 novembre 1842. Puis peu après, le 7 mai 1843, il accordait une subvention de 300 F au Comité central du marquis de Louvois dont le budget, une fois de plus, était en déficit.

L'année 1843 s'acheva sans que rien ne fut encore définitivement tranché. Au contraire, début 1844, une nouvelle alarmante se répandait : le marquis de Louvois était gravement malade. Cela n'était que trop exact, puisque, le 3 avril suivant, il mourait, (16) alors que les Chambres venaient enfin d'être saisies du projet de loi autorisant la construction du chemin de fer de Paris à Lyon qui passerait par les vallées de l'Yonne et de l'Armançon. C'était, du reste, sous la pression de l'opinion publique que le gouvernement s'était résigné à présenter ce projet.

La mort de celui qui avait tant fait pour faire aboutir ce projet n'empêcha heureusement point que la loi fut votée le 26 juillet 1844. Ce qui, semble-t-il, mettait un point final à l'intense lutte d'influences qui s'était déroulée pendant plus de dix ans.

(1) Rapport d'activité du vicomte de Bondy, préfet de l'Yonne du 22 juillet 1833 au 23 novembre 1841, donné à la séance d'août 1841 du Conseil général de l'Yonne (Annuaire de l'Yonne de 1842, pp. 259 à 270).

(2) Il ne s'agissait d'ailleurs pas d'une innovation puisqu'en Angleterre, depuis la fin des guerres napoléoniennes, diverses lignes de chemin de fer étaient utilisées pour le transport du

charbon dans le Newcastle et le Northumberland et qu'en France, une ligne de chemin de fer fonctionnait depuis le 1^{er} octobre 1828, entre Saint-Etienne et le petit port fluvial d'Andrézieux sur la Loire. Elle avait une longueur de 21 km et elle servait presque uniquement au transport du charbon. Des voyageurs pauvres acceptaient pourtant d'être transportés dans les wagons vides. Le halage des wagons était assuré

par des chevaux que des locomotives ne remplaceront que progressivement, à partir de 1843. (Hommes et choses du P.L.M. par G. Goy, pp. 8 à 12).

(3) Il s'agissait d'une seconde édition, puisqu'un premier Comité du chemin de fer de Paris à Lyon par la Bourgogne, avait déjà été constitué en 1838 par le comte de Bassano qui malheureusement mourut presque aussitôt, provoquant ainsi la dissolution de l'association. Le comte de Bassano avait installé une importante filature de laine dans son château de Vassy-sous-Pisy.

(4) Ces citations du préfet de Bondy et celles qui suivent sont extraites de ce rapport d'activité qu'il fit en août 1841 devant le conseil général de l'Yonne.

(5) Au rebours de notre actuel Train à grande vitesse de Paris à Lyon également que tous les intéressés voudraient voir passer ailleurs que chez eux.

(6) Dans sa magistrale étude traitant de l'établissement d'un chemin de fer desservant Auxerre, l'historien J.P. Rocher nous révèle que le marquis de Louvois avait un gros intérêt personnel à ce que le Paris-Lyon passât par la vallée de l'Armançon, car ainsi les Forges et Hauts-Fourneaux qu'il possédait à Ancy-le-Franc et alentours seraient desservis.

(7) Le Conseil général de la Côte-d'Or vota seulement une subvention de 3.000 F et encore à la condition « sine qua non » que le chemin de fer desservît Dijon. Par ailleurs, les conseillers généraux côte d'oriers exprimèrent leur indifférence quant au parcours suivi entre Paris et Dijon. En quoi, ils n'agissaient pas loyalement envers le Comité central qui, « pour se ménager de puissants alliés » avait accepté que le Paris-Lyon « passât par Dijon, malgré les 40 km supplémentaires de voie à construire qu'il imposait.

(8) Nous ignorons si l'ingénieur Polonceau reçut quand même les 32.000 F qui lui avaient été promis.

(9) Il s'agissait de la dernière circulaire du préfet de Bondy car peu après, il fut élevé à la pairie abandonnant ainsi la carrière administrative. Sa confiance dans les bienfaits et les bouleversements que le chemin de fer allait apporter était telle que dès août 1841, il conseillait aux membres du Conseil général de l'Yonne de ne pas s'engager dans un programme de routes départementales « dont le chemin de fer viendrait amoindrir si ce n'est annuler l'importance ».

(10) Nous ne connaissons ni l'importance, ni la valeur des terrains communaux ainsi cédés et par suite nous ne pouvons mesurer l'ampleur du geste du conseil municipal de Joigny. Cependant, toutes les municipalités ne se montrèrent pas aussi généreuses. Ainsi, dans sa séance du 30 novembre 1845, la municipalité de Cézy décidait de refuser l'indemnité de 20 F qui lui avait été allouée pour une parcelle de 9 ares de terrain communal sise dans l'emprise de la voie et de demander 40 F.

(11) C'est-à-dire un peu au nord du point de rencontre de la route royale Paris-Lyon par Sens, Joigny, Auxerre, etc. et de la route départementale Joigny-Toucy. La suggestion du préfet de Bondy, reprise par le conseil municipal de Joigny, fut donc acceptée par la Compagnie chargée des travaux, puisque c'est là que s'élève la gare de Joigny.

(12) Cette prophétie du maire Lesire-Lacam se serait certainement réalisée, si le dépôt avait pu être installé à Joigny... Nous y reviendrons.

(13) Pérille-Courcelle ne nous a malheureusement pas précisé si, à la suite de cette réunion, les futurs souscripteurs se révélèrent nombreux.

(14) La loi de 1842, en donnant à Mercure « des ailes nouvelles » avait, du même coup, favorisé l'éclosion d'une foule de sociétés moins soucieuses de construire des chemins de fer que d'émettre des actions. L'aristocratie, la bourgeoisie et le peuple, stimulés par le mouvement artificiel de titres jetés à profusion sur le marché, se lancèrent dans les aventures financières les plus folles. L'année 1845 marqua l'apogée de cette fièvre du jeu. Des scandales financiers éclatèrent jetant le discrédit sur les hommes et les entreprises du chemin de fer. (Hommes et choses du P.L.M. par G. Goy pp. 51 et 52).

(15) Pérille-Courcelle avait eu bien tort de s'inquiéter des difficultés de rédaction du vœu « motivé » demandé. Il semble bien en effet, que la circulaire du préfet était accompagnée d'instructions précises concernant la teneur de ce vœu, car le conseil municipal de Cézy donna les mêmes « motivations » que celui de Joigny. Il est cependant possible que le maire de Cézy, embarrassé, ait demandé à son collègue de Joigny de lui communiquer son vœu motivé, afin de le reproduire littéralement.

(16) Le marquis de Louvois n'avait que 60 ans lorsqu'il mourut. J... M.C. (?) a fait son éloge funèbre dans l'Annuaire de l'Yonne de 1845, éloge funèbre assez dithyrambique dont nous extrayons ce passage :

Il encouragea le talent, soutint de jeunes dispositions, soulagea bien des misères, n'eut aucun préjugé de caste ni de parti, comprit tout, excepté la pensée de faire le mal et fit le bien avec la naïveté d'un enfant ».

Il fut également un industriel avisé ; ses forges et hauts-fourneaux d'Ancy-le-Franc étaient dotés de chaudières à vapeur d'une force totale de 97 chevaux alors que les autres industriels de l'Yonne avaient un équipement en chaudières à vapeur dont la puissance ne variait que de 5 à 10 chevaux. Le comte de Bassano disposait pourtant de 24 chevaux. (Archives de l'Yonne, VI M2 n° 3). Les forges d'Ancy-le-Franc rapportaient environ 100 000 F par an au marquis de Louvois (Arch. VI M1, 2).

Enfin nous venons de voir que le prestige dont il jouissait tant auprès du gouvernement que de ses collègues des Chambres lui permit de faire décider que le chemin de fer de Paris à Lyon, passerait par les vallées de l'Yonne et de l'Armançon.

Il était le dernier descendant direct du ministre de la Guerre de Louis XIV.



Le vieux Lycée de Mayen de la St.Veitstrasse

(Photos Pauly)

Les cent cinquante ans du lycée de Mayen

Histoire d'une école supérieure devenue en 1977
le plus grand établissement scolaire de la région

par Paul GEIERMANN

Dans une ville en pleine expansion, devenue en 1817 chef-lieu d'arrondissement, et afin de fournir à la jeunesse une plus large culture, de plus grandes chances d'avenir que celui qu'offrait l'école primaire, le conseil municipal de Mayen et l'Administration décidèrent, en 1827, la création d'une école supérieure locale. Ne comportant d'abord, sous la direction du recteur Hepp, qu'une seule classe, elle s'agrandit d'une deuxième en 1828. Elle fournissait à ses élèves des rudiments de latin, de français, d'allemand, de mathématiques, de géographie et d'histoire, de sciences naturelles, de dessin et de chant.

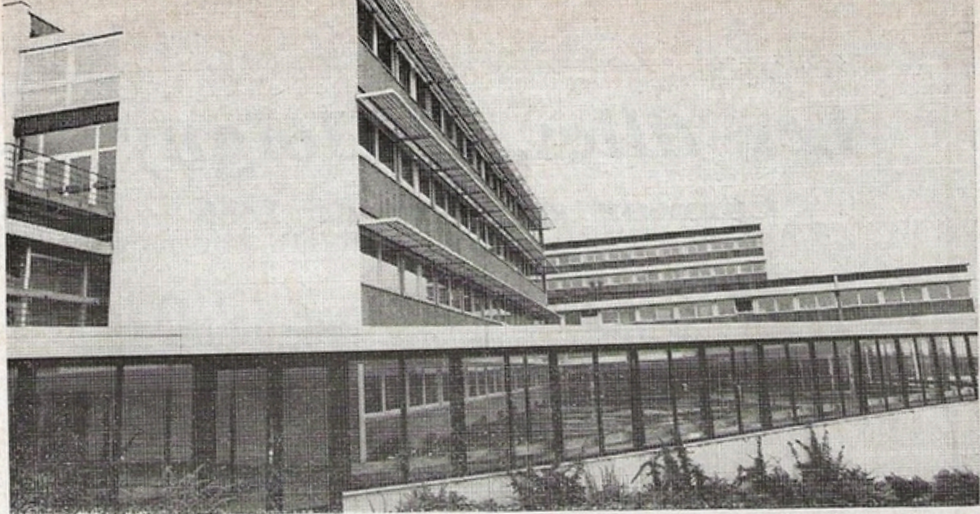
En 1861, l'établissement se transforme en école moyenne, avec cinquante-et-un élèves en deux classes, sixième et cinquième, sous la direction du recteur Kruse, ancien professeur de lycée, né à Trèves ; il resta à la tête de l'établissement jusqu'à sa retraite en 1897. En 1865-66, le nombre d'élèves de l'école, qui comprenait même une classe de seconde, s'élevait à cent vingt-quatre. Et, pour la première fois, fut délivré alors le certificat de fin d'études du premier degré. En 1881, avec la suppression de la classe de seconde, l'établissement redevient simple école supérieure. Elle ne comptait plus que soixante-cinq élèves. Le successeur du recteur Kruse, Heinrich Kühne, resta en fonction jusqu'en 1901, date de sa mutation à l'extérieur.

Sous le recteur Dr Kolligs, une transformation totale intervient, notamment à la suite d'une campagne de presse menée par les habitants de la ville. Le 17 mars 1903, l'école devint un établissement secondaire du type Progymnasium. Son nombre d'élèves s'élevait déjà à 171 en 1906. Et, après la mutation du Dr Kolligs, nommé proviseur du Lycée de Vieren, le nouveau chef d'établissement, le Dr Arns, put obtenir l'élévation de ce dernier au rang de lycée complet, par l'adjonction en 1907 d'un cycle supérieur.

LES PREMIERS BACHELIERS

Avant la fin de l'année scolaire 1909/1910, les élèves du lycée de Mayen, pour la première fois, se présentèrent à l'abitur (baccalauréat allemand). En février 1910, le ministre de l'Education nationale confirme leur diplôme et ce fut là la consécration officielle de l'école en tant que lycée. L'existence et l'utilité de cet établissement se trouvaient justifiées alors par le nombre d'élèves : 183 de Mayen, 116 venant de l'extérieur, 266 catholiques, 14 protestants et 19 israélites. A la rentrée de 1925, ce lycée de type classique comptait 330 élèves.

En 1908, les bâtiments de l'école avaient été sensiblement agrandis. Mais en 1913, le Dr Arns fut nommé proviseur du lycée d'Euskirchen, d'où vint le nouveau chef d'établissement, le Dr Hans Hammelrath. En 1920, en raison d'un état de santé altéré, il fut



Très agrandi et beaucoup plus étendu, le nouveau Lycée au Knüppchen.

assisté par le professeur Dane, nommé proviseur adjoint.

Puis, le 1^{er} avril 1921, l'Oberstudienrat Dr Volpers prit la direction du lycée. Le professeur Nikolaus Oster remplaça comme professeur de religion le professeur Karsch. Il allait rester pendant de longues années au service du lycée. Il est mort, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, au Bernhardhof, après avoir été nommé prélat de la maison du pape.

LE LYCEE DE MAYEN DEVIENT LE PLUS IMPORTANT DU LAND

En 1933, sous la direction du Dr Böhmer, le lycée classique devint un lycée moderne mixte. L'arrondissement de Mayen prit en charge ce nouvel établissement qui fut fermé en 1944 du fait de la guerre. Mais les cours reprirent le 1^{er} octobre 1945, sous la direction du Dr Peter, promu par la suite Oberstudiendirektor. Les élèves étaient alors au nombre de 453, dont 159 filles. Après le départ du proviseur, en 1952, le Studienrat Ernst Nick assumait la direction du lycée. Il fut relevé lui-même, en 1953, par l'Oberstudienrat Dr Joseph Kreuzberg et, en 1954, l'Oberstudienrat Adolf Schmidt fut nommé proviseur adjoint.

Mais bientôt les bâtiments de la St-Veitstrasse se révélèrent insuffisants et il fallut transformer en salles de classe la bibliothèque et la salle d'honneur et même annexer les bâtiments de l'école des tailleurs de pierre. En outre des locaux de l'école professionnelle des couvreurs lui furent attribués, mais une nouvelle construction dut être envisagée. Le conseil d'arrondissement opta pour le bâtiment du Knüppchen, qui fut occupé par l'école en 1963, mais devint à son tour insuffisant. Il fut complété en 1969 par un

nouveau groupe d'immeubles achevé en 1971. D'où la possibilité d'accueillir alors 1 596 élèves, dont 609 filles. Et de la sorte l'enseignement ne connut plus de problèmes de locaux et un emploi du temps normal put être appliqué. Mais l'augmentation du nombre d'élèves se poursuivait et nécessitait le transport d'un groupe au lycée de Münstermaifeld. Le Dr Kreuzberg appelé pour plusieurs années au Deutscher Bildungsrat, prit sa retraite le 31 janvier 1973. Le Studienrat Schmidt quitta la direction du lycée lorsque l'Oberstudienrat Karl-Joseph Braun fut nommé proviseur à Mayen, le 1^{er} septembre 1973. L'école comptait déjà 1 800 élèves. Puis un nouveau cycle d'études, la Mainzer Studienstufe, M.S.S., fut incorporé au lycée. D'où les problèmes posés par des cours d'après-midi devenus plus nombreux, ainsi que par le travail en équipes techniques. En 1974, l'école bénéficia en plus de ses diverses organisations déjà étendues, d'un centre de loisirs et d'un restaurant scolaire pour plus de 500 élèves du cycle supérieur. Lorsque le nombre d'élèves atteignit, en 1975, son maximum temporaire soit 1 840, dont 814 filles, plus les 250 qui vont à Münstermaifeld — le troisième bloc de bâtiments fut achevé. Ainsi se trouvaient réalisées des facilités de travail supérieures à celles d'autres établissements pour la M.S.S. Le premier baccalauréat, pour ce nouveau cycle d'études se traduisit dès 1976 par 142 candidats reçus, dont 66 filles. En 1977, ce chiffre atteignit près de 170.

Ainsi l'ancienne école supérieure de Mayen est devenue, en 150 ans, le plus grand lycée du Land de Rhénanie-Palatinat et c'est plus de 80 enseignants qui œuvrent dans cet établissement.

(Traduction C^{el} Schneider)

Les filles de Joigny

Chanson gaillarde de 1886

I

*Si vous passez par la Bourgogne
Faut vous arrêter à Joigny. Oui-oui.
Car si l'on s'y rougit la Trogne
On sait bien aimer aussi. Oui-oui.
Les filles y sont avenantes ;
Elles ont le cœur sur la main ;
Aussi lèvres souriantes
Ne vous disent jamais demain.*

II

*Leur ville où coule une rivière,
Dans son vin n'a jamais mis d'eau. Oh ! Oh !
La beauté, loin d'être fière,
Vous accueille en riant bien haut. Oh ! Oh !
Vous pouvez à l'hôtellerie,
Etre certain de rencontrer
Une bourguignonne fleurie
Qui n'a pas peur d'un petit baiser.*

III

*On dit, chose particulière
Qu'on n'a jamais trouvé par là, Ah ! Ah !
Pour couronner une rosière,
De fille assez blanche pour ça. Ah ! Ah !
Mais c'est inutile en voyage ;
Un sourire vaut cent fois mieux
Que l'oranger de la plus sage,
Quand il brille dans deux beaux yeux.*

IV

*Si le vin que l'on boit en ville
Vous flanque vite un petit plumet. Eh ! Eh !
On est sûr d'y trouver asile
Près d'un cœur aimable et discret. Eh ! Eh !
Elles ont la beauté tendre
Les filles de ce pays-là ;
Et tout voyageur peut prétendre
A rire, je ne vous dis que ça.*

V

*Ne croyez pas que je les vante
En leur consacrant ma chanson. Non. Non.
Et que leur figure charmante
Soit au-dessus de leur renom. Non. Non.
Pour rencontrer mine pareille
Vous pourriez courir vraiment
Depuis Lille jusqu'à Marseille ;
Joigny n'y fait pas d'assortiment.*

REFRAIN :

*Les filles que je préfère
Ne sont pas celles d'Auxerre,
Non pas celles d'Avallon
Qui répondent toujours non.
Ce sont les filles de Joigny
Qui d'un petit air gentil,
Vous disent toujours : Oui - Oui.*

(Journal de Joigny - 2 janvier 1886).

Comment les Joviniens ont appris à leurs dépens

« Qu'on ne se méfie jamais assez de ceux qui se disent vos amis »

Récit de la prise de Joigny en 1575

Mémoires de Cl. HATON

En 1575, Henri III, pour arrêter la marche des reîtres du Prince de Condé, fait garder le passage de la Loire. M. de Pogaillard ou Puggaillard est mis provisoirement à la tête de l'armée. Il laisse faire aux gens de guerre toute sorte de brigandages, de cruautés et insolences, comme en témoignent la Ville-Neuve-aux-riches-Hommes, où fut mis le feu, Villeneuve-l'Archevêque, la Chapelle, et d'autres localités autour de Sens qui furent forcées.

Pour tirer à Gyen, le camp fut conduit par la vallée d'Aillant, et fait-on courir le bruit d'aller à Auxerre et es villes d'alentour pour y tenir garnison quelques jours, en attendant les nouvelles de l'ennemy ; or s'estoient délibérées les villes du pays de ne recevoir les gens de guerre en leurs murs, pour la renommée de leur meschanceté, et se donnoient sur leurs gardes les habitants d'icelles nuit et jour, de peur d'être surprins par lesdits gens de guerre ; mais ne sceurent si bien se donner de garde ceux de la petite ville de Joigny qu'ilz ne fussent surprins en plain jour par la ruse dudit seigneur de Pogaillard, aussi gentillemeut faicte qu'on l'eust possible inventée ; et advint cette ruse pour les causes et manières qui s'ensuivent. Premièrement, fault entendre que les gens de guerre et brigands du camp, estant logés aux villages des environs de laditte ville de Joigny, faisoient à oultrance trotter les bonnes gens aux vivres pour les nourrir, et de peur que les pauvres villageois ne leur eschappassent, alloient de chacun logis ung ou deux soldats aux vivres avec eux dedans les villes. Et de toutes sortes de vivres qu'ils voyoient esdittes villes, controignoient leurs hostes des villages d'en achepter, sans enquerir s'ils avoient argent pour ce faire ; et où lesditz hostes ne vouloient ou avoient le moyen d'en achepter,

ter, frapportoient dessus à oultrance dedans les villes ; et si n'estoient les pauvres gens quittes pour cela, qui en avoient bien d'autres quand ils estoient de retour en leurs maisons, où il n'y avoit personne pour les revancher.

De telz oultrages faitz aux pauvres gens des villages furent pitoiables les habitants dudit Joigny, qui entreprirent d'en faire plaintes audit sieur de Pogaillard, qui se trouva en leur ville, et fort amiablement les escouta, leur promit d'y mettre ordre et d'en faire justice exemplaire, de laquelle ilz s'aperceurent en peu de temps, et bien doucement les contenta, estant bien aise de cela, pour l'espérance qu'il print en soy d'en faire son prouffit pour venir au desseing de son entreprise, qui estoit de surprendre laditte ville et de s'y loger et partie des gens de son camp, pour y manger de toutes leurs dens.

Tout sur l'heure qu'il eut receu les plainctes des habitants dudit Joigny, apperceut plusieurs hostes des villages chargez de vivres par les rues et gyz par des soldats, desquelz il s'approcha, et, sans leur aultre chose dire, frappa à coups de baston sur les espauls desditz soldatz, en la présence des habitants, en leur disant : « Voici les coquins desquelz j'ay reproché, qui contraignent leurs hostes de leur achepter des lièvres, perdrix,

conilz et venaison, et qui les battent oultrageusement ; devant, béliestres, je vous chastieray bien avant qu'il soit trois jours ». Ledit sieur de Pogaillard, trois jours après, entreprint de jouer sa tragédie pour surprendre laditte ville ; soubz couleur de faire pugnition exemplaire dans icelle des soldats qui molestoient leurs hostes ; et, pour y parvenir, envoya plusieurs soldatz des plus rusez et mieux aguerris en laditte ville, les ungs faire refaire leurs armes, les aultres leurs soulliers et aultres nécessitez, et leur donna charge de l'atendre en certain lieu de laditte ville. Il choisit cinquante bons arquebusiers à l'eslite de son camp, qu'il arma dextrement, et qu'il feit cheminer à pied, et aultres cinquante qu'il feit monter à cheval bien en armes, pour conduire dix-huict ou vingt aultres bon soldatz, qu'il feit les ungs aller à pied, les aultres monter en des charrettes, tous liez et escouplez deux à deux, comme il sembloit. Dans les charrettes, entre les jambes des soldatz, estoient leur arquebuse et pistoilles toutes chargées, cachées en du feurre (paille) ; et feit courir le bruit que ceux qui estoient ainsi liez et accouplez estoient les rançonneurs et pillards qu'il menoit pendre audit Joigny, pour monstrier exemple aux aultres, et de ce faire faisoit bonne mine. Or, affin que ceux de la ville ne s'espouventassent de veoir une si grande troupe d'hommes ensemble et qu'ilz ne fermassent leurs portes, luy-mesme, avec deux ou trois des plus hardis, alla devant advertir les gardes et habitans de la venue des pendars qu'il amenoit pour exécuter, et donna charge de trouver des charpentiers pour faire des potences, ainsi qu'il disoit, pour les pendre. Les habitans croyoient qu'il fust vray. Cependant qu'il les tenoit à l'abbay, eut nouvelle que les pendars estoient arrivez à la porte. Partant, abandonna lesditz citoyens, soubz couleur de les aller faire entrer, affin qu'il n'y eust aucun tumulte. Lorsqu'il fut arrivé à la porte, il en feit entrer une partie dedans la ville pour conduire les premières charrettes et pour se joindre aux soldatz qui estoient jà par les rues entrez en la manière qu'avons dict. Quand les dernières charrettes furent soubz la porte, les soldatz de pied et de cheval qui estoient à leur conduitte se saisièrent de laditte porte, au son d'ung coup de pistoille qui estoit le signe donné pour se saisir de la ville ; auquel coup sortirent des charrettes les prisonniers les armes au poing, et avec les autres soldatz empeschèrent ceux de la ville de se rager, sous peine d'estre tuez en la place. Une partie

gangna une autre porte pour s'en faire maistres et pour donner entrée à trois cens hommes qui les suyvoient d'assez près ; et en ceste sorte fut surprinse la petite ville de Joigny, laquelle fut emplie de gens de guerre, tant qu'à peine povoient-ilz avoir des litz pour eux coucher trois à trois, où mangèrent tout et plus que leur soul aux dépens des habitans, l'espace de trois semaines et plus. Pour intimider les pauvres habitans de laditte ville, il Pogaillard feit dresser les potences qu'il avoit fait faire pour pendre les soldatz qu'il menoit (ainsi qu'il disoit), pour y faire pendre ceux de la ville qui entreprendroient quelque rebellion contres lesditz soldatz ; et pour les tenir en plus grande subjection, ordonna ung de ses capitaines gouverneur en icelle ville, en laquelle fut fait beaucoup de damage et de vilaines insolences.

Au lendemain de la surprinse de Joigny, ledit sieur Pogaillard, ayant mis ordre en icelle à sa dévotion, s'en partit et d'une traite s'en alla en la ville de Sens, pour en penser faire autant. Et pour s'en rendre maistre, feit approcher six compagnies de son camp es villages des plus proches dudit Sens, affin de se tenir pretz quand il leur manderoit. Quand il entra en la ville, il n'avoit avec luy qu'environ vingt-cinq chevaux ; il fut assez bien receu et chéry des capitaines, gouverneurs et habitans, qui ne sçavoient encores les nouvelles de la ville de Joigny. Incontinent qu'il fut descendu en son logis, il manda aller à soy les procureurs, eschevins et gouverneurs, pour leur demander des munitions de grain, vin et chair, pour évitailler le camp qui estoit entre laditte ville et celle d'Auxerre. Après que lesditz gouverneurs l'eurent ouy parler, luy firent une réponse assez maigre à son gré ; de laquelle non content, leur bailla charge de s'assembler à l'hostel commun de la ville, à certaine heure, affin d'ouyr la response des habitans sur ses requestes. Ce que luy accordèrent lesditz gouverneurs, qui, à l'instinct avec les gens du roy feirent sonner la trompette par les carrefours, pour s'assembler audit hostel de ville, pour ouyr le lieutenant du camp du roy qui estoit en laditte ville pour le service de Sa Majesté. A l'heure assignée, se trouva beaucoup de peuple audit hostel de ville, comme aussi feit ledit sieur Pogaillard, qui, estant assis au plus haut lieu, commença à haranguer au peuple ce qu'il vouloit proposer, qui estoit de fournir des vivres pour le camp, et aultres choses qui luy sembloient faciliter son entreprinse. Les habitans considéroient et pesoient

les parolles dudit sieur, en regardant sa manière de faire et dire, et apperceurent qu'il parloit avec eux par quelque affection de mauvais vouloir. Et après l'avoir ouy parler, et en tout et partout le bien remarqué, luy feirent response que la ville feroit tout ce qu'elle pourroit pour le service du roy, et que, s'il luy plaisoit de se retirer de leur assemblée, ilz adviseroient entre eux ce qu'ilz avoient à faire sur ses demandes. Ce que ne vouloit faire, et vouloit qu'on luy fait response sur le champ et à la volée ; mais ceux de la ville persistèrent contre luy qu'il estoit bien besoins de s'adviser avant de luy donner response, de peur de mesprendre, et que pendant peu de temps, comme de deux heures après, luy feroient response en son logis.

Après qu'il se fut retiré de l'assemblée, les plus sages et rusez répétèrent tout ce que ledit sieur leur avoit dict et proposé, et dirent chacun d'eux ce qui leur sembloit, selon leur jugement, de l'intention dudit seigneur, qu'ilz jugèrent estre frauduleuse et pleine de mauvais vouloir, en tant qu'il taschoit à leur persuader qu'ilz minssent les armes bas, et qu'il ne estoit besoin de faire guet ni garde de jour ni de nuict, d'autant que le camp du roy estoit à leurs portes, et que, tant qu'il seroit là, l'ennemy n'auroit garde de les venir assaillir ; et davantage, en ce qu'il les avoit requis de le mettre hors de leur ville entre 10 et 11 heures de nuict, pour s'en aller aux affaires du roy et du camp, et qu'il avoit mandé à Auxerre qu'il seroit en laditte ville à portes ouvrans, avec aultres parolles pleines de soubçon.

Or, avant que laditte assemblée se départist de l'hostel de ville, furent apportées nouvelles de la surprinse de la ville de Joigny faite par la ruse dudit Pogaillard ; et sur ces nouvelles, fut résolu de ne respondre aultre chose audit sieur, sinon celle que ja luy avoit été faite en sa personne à l'assemblée, qui estoit telle : que la ville feroit tout ce qu'elle pourroit pour le service du roy ; et au demeurant, s'il parloit de partir de nuict, comme les en avoit requis, qu'on lui accordast. Et luy fut faite cette response par gens sages et bien embouchez, lesquelz, au mieux qu'ilz purent, contentèrent de parolles ledit seigneur, et luy sembloit son affaire se bien porter, après qu'on luy eut promis de luy ouvrir la porte de nuict sur les onze heures, ainsi qu'il les en avoit requis ; et sur ce, bailla congé ausditz habitans, en leur disant qu'il se vouloit aller reposer, en attendant heure de dix heures du soir, à laquelle leur fait promettre de l'aller

éveiller en son logis. Alors ilz se retirèrent, pour consulter ensemble de ce qui estoit bon à faire cependant que ledit seigneur et ses gens dormiroient ; et résolurent en premier lieu de faire haster l'orloge et de l'avancer d'une heure et plus dès les quatre heures du soir pour toute la nuict, et que, quand il sonneroit huict heures, qu'il n'en fust que sept, quand il en sonneroit neuf, qu'il n'en fust que huict, et ainsi par toute la nuict. Secondement, qu'on ne sonneroit point le tabourin du soir, pour lever la garde de nuict pour aller au guet, affin que ledit seigneur et ses gens pensassent qu'on eust cessé d'y aller, ainsi qu'il les en avoit requis ; mais que ledit guet seroit renforsy de plus de la moitié, et conduit par les capitaines sur les murailles sans faire bruit ; qu'il seroit enjoinct audit guet de ne dormir, ains de vueiller toute la nuict ; que à chascun carrefour y auroit corps de gardes bien armez et morionnez (casqués) ; que ronde se feroit sur les murailles et par les rues de cartier sur aultre, affin de faire bon guet, le tout en le plus grand silence que faire se pourroit, ce qui fut fait.

L'orloge alloit toujours le train qu'on luy avoit baillé, et après que dix heures furent sonnées, les capitaines de la ville allèrent hurter au logis dudit seigneur, pour sçavoir s'il s'en vouloit partir, comme il avoit dict. Ledit seigneur se leva et ses gens ; mais ne fust plus tost habillé et monté à cheval que l'orloge estoit prest de sonner minuict, et si n'estoit guères plus de neuf heures et demye. Ledit seigneur et ses gens ne voloient croire qu'il fust si tard, s'ilz eux-mesmes n'eussent ouy ledit horloge sonner onze heures ; qui fut cause de les faire haster, et quasi comme à demi habillez, montèrent à cheval pour s'en aller à l'entreprinse, pensant toute la ville estre au plus grand ayse de leur repos. Mais, au partir de l'hostellerie, furent esbahys de veoir cent harquebusiers bien en ordre et morionnez, ayans tout le feu en la mains, qui les attendoient pour les conduire, lesquelz, mis en bon ordre, cheminèrent coste à coste dudit seigneur et ses gens par les rues. Les capitaines de la ville et plusieurs aultres citoyens estoient montez à cheval, la pistolle en la main et la longue harquebuse à l'arçon de la selle. Assez près dudit logis, trouvèrent le premier corps de garde, bien muny d'hommes armez au possible, qui arrestèrent la compagnie, jusques à ce que le capitaine du cartier se feit à cognoistre à eux ; ung peu plus avant, trouvèrent ung aultre corps de garde, aussi bien équipé que le premier ; plus avant,

ung aultre, et ainsi de carrefour en carrefour, et y estoit l'ordre si bien mis, que nul ne sonnoit mot, tant esdits corps de garde que ceux qui estoient à la conduite dudit seigneur. Qui fut cause de luy donner et à ses gens une peur de veoir la ville ainsi esmeue en armes et tenir une chère de gens esmeuz et courrousez, et adressant ledit sieur sa parolle aux capitaines de la ville qui l'accompagnoient, leur demanda que vouloient dire tant de gens en armes ; auquel fut faict response que c'estoit le guet et garde, qui tousjours avoit esté et seroit tel jusques à ce que le camp feust délogé et bien esloigné. Ledit seigneur leur pensa dire qu'il n'estoit besoing de cela, et que c'étoit se travailler en vain, veu que le camp du roy n'estoit là pour leur mal faire, et se cuyda arrester ung peu pour considérer la manière de faire des ungs et des aultres. Mais à l'instant entendit les voix d'une douzaine d'hommes, qui dirent assez rudement : « Marchez, monsieur, marchez ! Icy et ailleurs faict-il bon ; nous ne sommes pas à Joigny ». Auxquelles parolles se trouva descouvert ledit seigneur, qui ne respondit ne ses gens aucune parolle. A ce moment l'horloge sonna douze heures, lesquelles estant contées, ledit sei-

gneur dist qu'il estoit trop tard de partir ; qu'aussi bien ne pourroit estre à Auxerre à l'heure qu'il avait promis au lendemain et qu'il se délibéroit de ne sortir pour le reste de la nuit de la ville de Sens ; il pria les capitaines de le reconduire en son logis, ce qui fut faict, commençant à louer les habitans du debvoir qu'ils faisoient de se bien garder, encore qu'il ne leur en fust point de besoing à cause de sa présence.

Ledit sieur, estant entré en son logis, fut bien gardé par les citoyens qui feirent tout le reste de la nuit bon guet, et ung corps de garde devant sa porte jusques au lendemain huit heures sonnées, que les portes de la ville furent ouvertes ; et fut ce faict au mois de décembre. Ledit sieur s'en alla en plain jour avec sa courte honte, n'ayant sceu mettre à exécution sa traison à Sens comme il avoit faict à Joigny. Laditte ville de Joigny s'estoit fort bien deffendue des huguenotz, par plusieurs fois qu'elle avoit esté par eux assiégée et assaillie ; mais ne se sceut sauver de cest ennemy, et ont expérimenté le proverbe commung estre vray, qui dict n'estre point de pire ennemy que le domestique et celui duquel on ne se donne garde.

Ce récit est confirmé par le cahier de Doléances de Joigny de 1576 qui rappellent que les Armées du Roy ainsi que celles de Monsieur ont séjourné à Joigny et aux environs pendant trois ou quatre mois et y ont vécu sur le peuple, à leur discrétion, sans rien payer au point que les habitants ont dû abandonner leur maison. Malheur qui fut aggravé par une grande gelée qui détruisit les fruits, les vignes et les cultures. Les Joviniens demandèrent alors de bénéficier d'avantages fiscaux à cause des calamités et d'être dispensés du logement des gens de guerre.

Une figure jovinienne

LOUISE PERREAU

par R. L.

Une figure jovinienne typiquement bourguignonne, telle fut, telle restera dans le souvenir de ceux qui l'ont connue : Mademoiselle Louise Perreau, celle qu'on appela longtemps, familièrement : « le bedeau de Saint-Thibault » et qui fut plus de quatre-vingt ans au service de « son » église paroissiale.

Née en janvier 1878 dans le vieux quartier de la cité maillotine, elle y vécut quatre-vingt-dix-neuf ans ... jusqu'au jour où un accident de voiture, dû à sa surdité, la conduisit, bien malgré elle, à l'Hôpital, puis au Hameau-Retraite où elle mourut, le 3 novembre 1977, deux mois et quinze jours avant d'atteindre son Centenaire ! Elle était pourtant bien taillée pour en arriver là ... Si elle s'en est allée sans avoir bien conscience du proche anniversaire, elle n'est pas partie les mains vides, car ses presque 100 ans ont été très remplis.

Du Jovinien, elle avait eu la loyauté et la fidélité dont ses ancêtres se faisaient un point d'honneur ; mais aussi, comme eux, elle eut toujours un peu « la tête près du bonnet » : « Moi, j'suis comme ça ! » disait-elle avec conviction, lorsque ses interlocuteurs ne semblaient pas de son avis ou souriaient de ses déclarations. Ensuite, il n'y avait plus qu'à tirer l'échelle.

Du Bourguignon, elle eut le bon sens, la finesse d'esprit, l'âpreté au travail, l'humour quelque peu caustique et la verve intarissable. Pour Louise Perreau, cette verve se déversait dans des récits d'autrefois ... ou d'actualité, plus ou moins piquants ou dramatiques, tirés, soit de l'histoire locale, soit de ses rencontres de fortune ; car elle connut beaucoup de monde ...

Baptisée à Saint-Thibault où elle fit

sa première Communion, elle frappa son Curé : l'abbé Desvignes, par la vivacité et la profondeur de son intelligence, si bien que son Pasteur aurait voulu, lorsqu'elle eut 12 ans, lui faire continuer ses études. Monsieur Perreau s'y opposa formellement, et sa fille Louise fut mise en apprentissage chez de vieilles demoiselles qui furent chargées de l'initier à l'art de la couture. L'aiguille y allait bon train mais les langues ne restaient pas inactives et maintes histoires, d'alors et d'antan, commencèrent à meubler la prodigieuse mémoire de l'apprentie. Quand elle fut suffisamment formée au métier de couturière, elle l'exerça surtout à domicile, et le plus souvent, chez la famille Breuille où elle vit grandir les trois fils du Docteur. Elle garda toujours une affection particulière pour le benjamin : François. Jusqu'en ses dernières années, son nom lui revenait à propos de tout comme un leit-motiv qui la rassurait dans ses désirs comme dans ses craintes. Au cours de sa vie, son état de santé ayant nécessité un changement de travail, elle devint veilleuse de nuit à l'Hôpital et fut très bonne pour les malades.



Dès l'âge de 14 ans, elle avait commencé à rendre bien des services pour l'entretien et la décoration de l'église Saint-Thibault. Après la mort du vieux bedeau d'alors, elle devint reine et maîtresse à la sacristie et y occupa une telle place, qu'à son tour, on l'appela « le bedeau ». C'est alors qu'on la vit arpenter journellement les rues Neuve, Davier, de l'Oratoire et du Four Banal, avec une démarche résolue, la tête légèrement penchée en avant comme pour foncer plus sûrement sur le travail qui l'attendait. Son habillement, très digne, fut ordinairement dépourvu de coquetterie. Son chapeau avait une caractéristique : c'était toujours le même feutre, mais son ornementation variait de temps en temps, selon le goût du jour. Elle connaissait tout le monde et pouvait saluer du geste ou de la tête toute personne rencontrée. Où allait-elle ? A St-Thibault, naturellement. Elle en ouvrait et en fermait les portes. Une personne de la ville arrivant au moment où elle mettait les verrous, exprima son regret de ne pas pouvoir faire la visite désirée. Avec empressement, Mlle Perreau la fit entrer et lui fit aussi faire le tour de l'église en lui expliquant l'origine, la signification et la valeur de tous ses tableaux, ce qui enchantait la visiteuse.

Elle eut à servir les douze Curés qui, durant sa vie, se succédèrent à la tête de la paroisse. Le jour de son enterrement, le Père Deauriac, l'un de ses anciens pasteurs, souligna le respect, l'estime et le dévouement dont ils furent tous entourés ... et aussi les « accrochages » suscités par sa forte personnalité ... mais qui ne durèrent jamais longtemps. Le triomphe de Louise Perreau, c'était la décoration

de l'église, les jours de fête. Quelques jours avant on la voyait parcourir de bon matin les rues de Joigny avec une petite charrette qui, sur sa requête, se remplissait de fleurs et de plantes variées. Le tout était disposé dans le chœur où elle n'hésitait pas à monter sur l'autel pour l'orner au maximum ... Bien des personnes gardent le souvenir de cette profusion ornementale ... qui n'a plus cours. La fête de saint Thibault la voyait mettre un gros bouquet aux statues du Patron de la paroisse, même à celle de la tour qui lui tient lieu de clocher. Toutes les processions la trouvaient à pied d'œuvre et avec quel zèle ! Cela ne l'empêchait pas d'avoir ses goûts : préférant les enterrements aux mariages, par exemple, le latin au français pour la liturgie, les anciennes rubriques aux nouvelles. Très fidèle à la sonnerie du glas pour les défunts, elle avait ses rubriques particulières suivant qu'il s'agissait d'un homme ou d'une femme.

Comme on parlait devant elle des nouvelles méthodes d'action catholique, elle mit, comme d'habitude, son poing sur sa hanche et dit : « Pour moi, dans ma rue, je suis le souvenez-vous ».

En 1965, Louise Perreau se rendit à Jette-St-Pierre, près de Bruxelles, où l'on vénère le corps, merveilleusement conservé, de sainte Madeleine-Sophie Barat. On la vit faire attentivement le tour de la châsse et observer longtemps le visage de la sainte, puis elle se redressa en disant presque à haute voix : « Eh ben, la sainte Mère, vous êtes ben d'chez nous, vous êtes ben d'Joigny ! » ... les deux Bourguignonnes, les deux Joviniennes, s'étaient reconnues.

Abonnement pour 1978

Pour vous abonner ou vous réabonner (N^{os} 21 à 24) :

Ayez l'obligeance de verser le montant de l'abonnement : **24 francs** (pour 4 numéros) à la Bibliothèque Municipale.

soit par chèque bancaire,

soit par chèque postal ECHO DE JOIGNY : C. C. P. DIJON : 2 100-92.

Cotisation de Membre Actif de l'Association Culturelle d'Etudes de Joigny : 11 francs par an.



Agence PANIS
Georges FAVARD
SUCC^r

ADH N° 1773

Achat — Vente — Expertise
Location
Administration d'immeubles

10, rue Ile-Saint-Jacques
89 - JOIGNY Tél. : 62-15-72

M^{me} GENTY

ARTICLES DE PECHE - FLEURS
GRAINES



S, Quai
Ragobert
JOIGNY

Tél. : 62.11.57

Les magasins CASIMIR S.A.

9 à 13, rue Gabriel CORTEL
JOIGNY - Tél. : 62.23.55

Habillent
hommes - dames - enfants
aux meilleurs PRIX

CENTRAL GARAGE

Concessionnaire **PEUGEOT**

VENTES - ACHAT - ECHANGE

Avenue Jean-Hémery
89 - JOIGNY

Tél. 62-08-76

Mécanique, Tôlerie, Peinture
STATION SERVICE

LIBRAIRIE - PAPETERIE

articles de bureau - Imprimerie
photo

M. BERGER

7, quai Ragobert

89 - JOIGNY

Tél. 62-14-56

LE BRICOLAGE SERVICE DE JOIGNY

Av. de Sully - Tél. : 62.10.23

« C'est vraiment
le paradis
du bricoleur »

M^{me} PAQUEROT

Art et Artisanat

Quai RAGOBERT JOIGNY TEL. 62-00-27
RC. 69 A 26

RUE D'EGLÉNY AUXERRE TEL. 52.07.08



*Concert au Marché à l'occasion du 10^e anniversaire du jumelage Joigny-Mayen,
18 mai 1975*

(Cortél-Photo)

Sommaire du n° 22

Page 3 Historique de l'Harmonie municipale de Joigny, par Jean DRUGÉ.

Page 7 Le Concours de musique du 17 juillet 1881 à Joigny (« Le Courrier de Joigny »).

Page 11 Première rencontre de Joseph Joubert avec Villeneuve-sur-Yonne, par J.-Luc DAUPHIN.

Page 17 Joigny et le chemin de fer Paris-Lyon, par Ed. FRANJOU.

Page 24 Le cent-cinquantième du Lycée de Mayen, par Paul GEIERMANN.

Page 26 Les Filles de Joigny (Chanson à boire de 1886).

Page 27 Récit de la prise de Joigny en 1575, extrait des Mémoires de Cl. HATON.

Page 31 Louise Perreau, par R.L.